



Boîte à outils

Vers une éducation plurilingue et interculturelle

Service de l'éducation, Programme des politiques linguistiques

Janvier 2026

Table des matières

L'approche actionnelle	3
L'approche globale à l'échelle de l'établissement d'enseignement	7
Les attitudes et croyances concernant l'éducation plurilingue et interculturelle	11
L'autonomie, la capacité d'action et l'esprit critique de l'apprenant·e	14
Les cadres d'apprentissage complexes	19
Les classes démocratiques.....	23
La compétence interculturelle/conscience culturelle.....	28
Le curriculum	33
Le développement professionnel	37
L'EMILE (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère), l'éducation bilingue et immersive.....	43
L'évaluation.....	49
La/les langue(s) de scolarisation (comme matière et langue des autres matières).....	54
Les langues familiales.....	58
Les langues supplémentaires dans le curriculum	62
La médiation	66
Les répertoires plurilingues.....	71
Brève bibliographie	75

L'approche actionnelle

Recommandation CM/Rec 2022)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie

Mesures

b. iii. faire en sorte que les lignes directrices des programmes-cadres et curriculums offrent aux élèves et aux étudiants la possibilité de développer [...] les compétences nécessaires pour prendre part à une communication orale et écrite authentique et graduellement plus complexe [...].

b. xi. créer des conditions favorables à l'organisation de cadres d'apprentissage complexes créer des conditions favorables à l'organisation de cadres d'apprentissage complexes [...].

b. xiii. encourager les démarches pédagogiques qui responsabilisent les apprenants en renforçant leur autonomie et leurs compétences en matière d'esprit critique, conférer une place à la voix de l'apprenant, créer une classe et une culture scolaire démocratiques, et préparer les apprenants à l'apprentissage tout au long de la vie.

c. vi. aidant les enseignants à développer les compétences pédagogiques nécessaires pour favoriser une culture de la démocratie en classe qui encourage l'apprentissage autonome et l'esprit critique, et qui réserve une place à la voix de l'apprenant.

De quoi s'agit-il ?

L'approche actionnelle met l'accent sur les capacités effectives des apprenant·es à mobiliser la/les langue(s) cible(s) dans des situations d'usage, en tant qu'acteurs sociaux engagés dans la réalisation d'objectifs porteurs de sens, plutôt que sur l'acquisition de savoirs linguistiques au moyen d'exercices décontextualisés. Elle privilégie des curriculums structurés autour de tâches, dans l'idéal collaboratives, articulées pour former une séquence et intégrées dans un scénario global, par opposition à des progressions linéaires fondées principalement sur une progression grammaticale. Le caractère de mise en situation concrète des activités d'apprentissage collaboratif favorise le développement de la capacité d'action (*agency*) des apprenant·es, renforce leur responsabilisation et soutient des dispositifs inclusifs permettant la participation de tous. Cette approche actionnelle a été initiée par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et son Volume complémentaire.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

L'éducation prépare à participer activement à la vie de la société démocratique en favorisant le développement personnel et en combinant la responsabilité sociale avec les progrès de la conscience de soi, de la confiance en soi, de l'indépendance de la pensée et de la conscience critique de la diversité des cultures et des langues (Rec. 2022 EM - 4.i, p.25). L'approche actionnelle, dans laquelle les élèves apprennent à réaliser des actions dans la langue, à collaborer et à contribuer à la conceptualisation ainsi qu'à la préparation d'un artefact concret ou d'une performance, contribue directement au développement de ces compétences.

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [L'autonomie, la capacité d'action et l'esprit critique de l'apprenant-e](#) et [Les cadres d'apprentissage complexes](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant-es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Le [chapitre 2](#) présente la vision de l'enseignement et de l'apprentissage des langues portée par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en mettant l'accent sur ses concepts fondamentaux ; la [section 2.1](#) (pp. 27-28) traite de la mise en œuvre de la perspective actionnelle.

Ressource 2 : [L'approche actionnelle](#) (vidéo)

Cette ressource du Centre européen pour les langues vivantes (CELV) est une vidéo de 8 minutes présentant le concept l'approche actionnelle. Elle démarre par une brève introduction au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), puis, dans la partie principale (7 minutes), trois enseignant·es du secondaire (du Canada, des Pays-Bas et d'Allemagne) expliquent ce que signifie pour eux l'approche actionnelle et la manière dont ils la mettent en œuvre dans leurs classes.

Cette vidéo offre aux décideurs et décideuses une vue d'ensemble des modalités de mise en œuvre de la perspective actionnelle à travers des tâches ancrées dans des situations authentiques, à différents niveaux et dans des contextes variés. Elle peut constituer un appui lors de l'élaboration de lignes directrices curriculaires mettant en évidence la nécessité de prévoir, dans les programmes et/ou la formation des enseignant·es, un espace dédié au développement de la capacité à agir de l'apprenant·e (*agency*), de son autonomie et de sa responsabilité.

Ressource 3 : [Boîte à outils pour la mise en œuvre du Volume complémentaire du CECR](#)

Cette ressource du CELV, centrée sur [l'approche actionnelle et sur la conception de l'apprenant.e en tant qu'acteur-riche social](#), propose deux vidéos explicatives : une version résumée (3 minutes) et une version plus détaillée (13 minutes).

Elle se concentre sur l'explication de la perspective actionnelle et sur la présentation d'exemples de tâches pour l'enseignement et la formation professionnels ainsi que pour l'enseignement supérieur. Ces vidéos offrent un aperçu clair et concis de ce en quoi consiste la perspective actionnelle.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Voir ci-dessus

Le [chapitre 2](#) expose la vision de l'éducation aux langues du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en mettant l'accent sur les concepts clés. Il est particulièrement utile pour apporter aux (futur-es) enseignant-es une bonne compréhension du CECR en général et de l'approche actionnelle en particulier. La [section 2.1](#) (pp. 27-28) traite explicitement de la mise en œuvre de l'approche actionnelle ; cela étant, l'ensemble du chapitre est pertinent à cet égard.

Ressource 2 : [Site du Cadre européen commun de référence pour les langues – Page consacrée à l'approche actionnelle](#)

Cette ressource est d'une grande utilité pour les formateurs et formatrices d'enseignant-es. Le site rassemble des fiches d'information, des vidéos, des supports d'atelier et des articles sur la médiation. Des « idées de mise en œuvre » de l'approche actionnelle sont accessibles d'un simple clic.

La page en question permet de visionner la vidéo de 8 minutes intitulée « [L'approche actionnelle](#) », qui explicite le concept (voir la description de la ressource 2 dans la section 2a ci-dessus).

Ressource 3 : [Guide pour une éducation actionnelle, plurilingue et interculturelle](#)

Le guide présente la vision éducative du Volume complémentaire du CECR et les aspects essentiels de l'éducation plurilingue et interculturelle ; la [section 4.2](#) de 8 pages, notamment, est consacrée à l'approche actionnelle. Le guide résume également les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'apprentissage des langues, synthétise les apports théoriques à l'approche actionnelle ([section 3](#)), et offre une vue d'ensemble des ressources du Conseil de l'Europe (avec des liens) relatives aux différents aspects de l'éducation plurilingue et interculturelle. Les formateurs et formatrices d'enseignant-es et les personnes en charge de la conception des curriculums y trouveront des repères pour sa mise en œuvre.

L'approche globale à l'échelle de l'établissement d'enseignement

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesure

b. xv. Les autorités compétentes devraient favoriser l'adoption d'approches globales et inclusives des politiques et pratiques linguistiques et interculturelles à l'échelle des établissements scolaires/des institutions.

De quoi s'agit-il ?

L'approche globale à l'échelle de l'établissement scolaire vise la mise en place d'institutions et d'environnements d'apprentissage sensibles aux langues, dans lesquels les langues occupent une place centrale dans tous les aspects de la vie scolaire. Par la mise en place de politiques linguistiques curriculaires cohérentes et d'environnements adaptés, tous les membres de la communauté scolaire collaborent afin de concrétiser la vision d'une éducation plurilingue et interculturelle.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Le concept d'éducation plurilingue et interculturelle couvre l'ensemble des disciplines et des domaines du curriculum. Il convient donc d'accorder une attention particulière à la langue et à la culture à tous les niveaux d'enseignement et dans l'ensemble du système éducatif. Cela implique d'accorder une attention particulière à l'accueil et à l'inclusion ; de favoriser un environnement sûr dans lequel toutes les langues sont respectées et encouragées ; de mettre en œuvre les principes énoncés par la Recommandation dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, ainsi que dans la vie extrascolaire de l'établissement et dans les relations avec la communauté élargie. Les documents de politique institutionnelle devraient également valoriser les compétences plurilingues du corps enseignant, des responsables de la formation et des autres membres du personnel, ainsi que celles des élèves et des étudiant·es, et indiquer les modalités permettant d'en tirer parti, notamment en reconnaissant leur rôle d'ambassadeurs linguistiques pour l'établissement / l'institution.

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [Les langues familiales](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

Le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques linguistiques inclusives favorisant la diversité linguistique, le plurilinguisme, la cohésion sociale et l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues. Il propose des orientations pratiques pour une éducation aux langues de qualité, fondée sur des principes clairs et des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace reposant sur une large adhésion sociale.

Voir en particulier le **chapitre 5** sur la création d'une culture du plurilinguisme, et le **chapitre 6** consacré à l'organisation de l'éducation plurilingue.

Ressource 2 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie. Volume 1. Contexte, concepts et modèle](#)

Cette publication favorise une compréhension fine des principes clés et des objectifs communs de l'éducation à la citoyenneté, l'objectif étant de renforcer la participation à la société démocratique et sa promotion. Le premier volume présente un modèle de compétences clés, structuré en quatre sous-groupes : valeurs, attitudes, aptitudes, et connaissance et compréhension critique. La langue constitue une composante essentielle de toute compétence disciplinaire. L'acquisition des compétences pour une culture de la démocratie dépend donc également des compétences langagières.

Le [chapitre 6](#) (pp. 37-60) propose une visualisation du modèle de compétences ainsi qu'une description claire du contenu des différents sous-groupes qui le composent.

Les chef·fes d'établissement et autres responsables peuvent utiliser le CRCCD comme référence pour définir la vision et la mission de l'établissement, ainsi que pour orienter les démarches pédagogiques et les politiques d'évaluation.

Le CRCCD peut également servir de base aux échanges entre concepteurs et conceptrices de programmes, enseignant·es, formateurs et formatrices d'enseignant·es, auteurs de matériels pédagogiques et autres parties prenantes.

Ressource 3 : [Plur Clur: Towards whole-school language curricula](#) (EN,DE)

Cette ressource du CELV vise à promouvoir une approche globale de l'ensemble des langues apprises et utilisées à l'école. Celles-ci comprennent la langue de scolarisation, les langues familiales, les langues étrangères enseignées comme disciplines scolaires, ainsi que les langues utilisées pour l'enseignement des différentes disciplines. Le site web propose une gamme d'outils destinés à soutenir la clarification, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, au niveau des établissements, qui soient plurilingues, interculturelles et inclusives, et adaptées aux contextes variés des États membres.

Lors de la conception d'une politique globale d'établissement, il est utile de s'inspirer d'exemples pratiques permettant de visualiser concrètement les différentes possibilités.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues vivantes](#) (EOL)

Cette ressource (EOL) du CELV propose divers outils pour l'élaboration de projets linguistiques globaux pour les établissements d'enseignement, afin de soutenir et de renforcer la coopération et le développement professionnel de tous les acteurs concernés. L'EOL présente une vision d'un environnement favorable aux langues et encourage une approche stratégique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Le point de départ d'une telle approche réside dans une prise de conscience collective du rôle des langues dans la promotion de la citoyenneté démocratique et de la cohésion sociale, ainsi que dans l'élaboration de la [politique linguistique](#) des établissements.

Ressource 2 : [La/les langue\(s\) de scolarisation: une feuille de route pour les établissements scolaires](#)

La ressource se compose d'un outil d'autoévaluation associé à une base de données de pratiques prometteuses, en vue d'aider les établissements scolaires à mettre en place un plan stratégique personnalisé visant à promouvoir les compétences des élèves dans la/les langue(s) de scolarisation.

La ressource aide les différentes parties prenantes (des chef·fes d'établissement aux élèves et aux parents) à débattre et à réfléchir à la manière dont la/les langue de scolarisation(s) est/sont effectivement prise(s) en compte dans l'ensemble du curriculum. Elle les invite à considérer différents aspects, tels que la prise en compte de la dimension langagière dans toutes les disciplines, les attitudes à l'égard des langues, le rôle de la langue dans les apprentissages ou encore les ressources linguistiques disponibles au sein de l'établissement.

Ressource 3 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant·es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Pour l'ancrage d'une vision large de la langue dans une approche globale des établissements, il peut être très utile de lire le chapitre consacré à la [médiation](#) (pp. 96-127).

En outre, la [page du site du Cadre européen commun de référence pour les langues consacrée à la médiation](#) propose des présentations pratiques, notamment des vidéos et des pistes de mise en œuvre. Le concept de médiation met l'accent sur le rôle de la langue dans la construction et la transmission du sens, au sein d'une même langue ou entre différentes langues et variétés linguistiques. Il joue un rôle essentiel dans toutes les disciplines et contribue au développement de tous les élèves.

Les attitudes et croyances concernant l'éducation plurilingue et interculturelle

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesure

c. ii. (sur la formation des enseignants) : remettant en question les attitudes, les croyances et les idées préconçues quant aux langues, à l'apprentissage des langues, au plurilinguisme, aux cultures et aux apprentissages interculturels.

De quoi s'agit-il ?

L'éducation plurilingue et interculturelle dépend non seulement des compétences des enseignant·es, mais aussi de leurs attitudes et convictions concernant la diversité linguistique et culturelle. Les enseignant·es ont besoin d'un soutien pour reconnaître la valeur éducative de cette diversité, comprendre comment elle influence les apprentissages en classe et réfléchir à la manière dont leurs propres parcours linguistiques et culturels façonnent leur pratique. Sans cette prise de conscience, le risque est que les activités d'apprentissage restent superficielles et que le plein potentiel de l'éducation plurilingue et interculturelle ne puisse être atteint.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Reconnaître l'importance historique, sociale et démocratique de la diversité linguistique et culturelle permet aux enseignant·es, aux apprenant·es et aux citoyen·nes de revoir leurs préjugés sur la valeur relative des langues, d'adopter une attitude plus tolérante, de mieux comprendre les échanges internationaux et d'améliorer leurs pratiques de communication.

Les changements d'attitudes peuvent être favorisés par :

- des orientations politiques claires et un leadership affirmé ;
- une formation des enseignant·es incluant une expérience directe de la diversité linguistique et culturelle ;
- la réflexion professionnelle au sein des établissements scolaires, et ;
- des exemples positifs et des résultats d'apprentissage visibles.

Ces mesures peuvent permettre aux enseignant·es de se doter de compétences, mais aussi d'acquérir l'ouverture d'esprit, la conscience et la conviction personnelle nécessaires pour rendre l'éducation plurilingue et interculturelle à la fois significative et durable.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue: Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

Le *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe* accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques linguistiques inclusives favorisant la diversité linguistique, le plurilinguisme, la cohésion sociale et l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues. Il propose des orientations pratiques pour une éducation aux langues de qualité, fondée sur des principes clairs et des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace reposant sur une large adhésion sociale.

Voir notamment les sections suivantes :

1.3 *Les idéologies linguistiques* – sur les dangers des stéréotypes, en particulier en ce qui concerne l'importance relative accordée aux différentes langues.

5.3 *Diffuser le plurilinguisme : créer un consensus social* – il est ici proposé de mettre en place des actions et des campagnes institutionnelles afin de favoriser une attitude positive et largement partagée à l'égard du plurilinguisme.

5.4 *Préparer les systèmes éducatifs au plurilinguisme* – une démarche pratique visant à développer la disposition à agir : « *La diffusion d'une culture du plurilinguisme est une condition de la réussite des transformations techniques par lesquelles le plurilinguisme sera mis en œuvre dans les systèmes éducatifs.* » (pp. 83-84)

Ressource 2 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie est « *un ensemble de matériels que les systèmes éducatifs peuvent utiliser pour doter les jeunes des compétences nécessaires pour participer activement à une culture de démocratie et pour vivre ensemble en paix dans des sociétés culturellement diverses* ». Il englobe des listes et des descripteurs de compétences, ainsi que des orientations pour leur intégration dans les curriculums, dans l'enseignement et l'apprentissage.

Fondé sur le modèle des compétences requises dans une culture de la démocratie et pour le dialogue interculturel présenté au chapitre 6 du [Volume 1](#), le chapitre 1 du [Volume 2](#) propose une liste de descripteurs clés destinés aux personnes qui élaborent les programmes scolaires. Ces descripteurs constituent également une ressource de référence utile pour l'éducation des adultes et la formation des enseignant·es. Les compétences sont organisées en quatre grands groupes : « valeurs », « attitudes », « aptitudes » et « connaissance et compréhension critique ». Plusieurs des valeurs et attitudes sont particulièrement pertinentes pour l'éducation plurilingue et interculturelle. Parmi ces valeurs, citons notamment « la valorisation de la diversité culturelle », par exemple qui « soutient que *le dialogue interculturel doit être mis à profit pour faciliter la reconnaissance de nos différentes identités et appartenances culturelles* » (p. 16). Un groupe pertinent de valeurs relevant des « attitudes » est « l'ouverture à l'altérité culturelle », par exemple : « *rechercher le contact avec d'autres personnes pour découvrir leur culture* » (p. 17). Ces éléments sont suivis de groupes pertinents d'« aptitudes », telles que les « *aptitudes linguistiques, communicationnelles et plurilingues* », ainsi que de « connaissances », notamment la « *connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication* ».

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Valoriser les classes multilingues](#)

Cette ressource du CELV propose différentes « unités d'enseignement » présentées [ici](#), qui peuvent être utilisées dans la formation initiale et continue des enseignant·es ainsi que dans la formation des équipes éducatives. Un exemple pertinent en est « [Remettre en question les idées préconçues](#) » (en anglais).

Ressource 2 : [Promoting plurilingualism - Majority language in multilingual settings \(MARILLE\)](#) (EN, DE)

La section 4 (pages 31-36, en anglais) porte sur les connaissances, compréhensions et aptitudes des enseignant·es pour la promotion du plurilinguisme et propose une analyse utile de ces dimensions, suivie d'une synthèse sous forme de tableau. En lien avec cela, les pages 65-72 présentent des listes de questions de réflexion destinées aux enseignant·es, aux formateurs et formatrices d'enseignant·es et aux chef·fes d'établissement.

Ressource 3 : [Section 3 du Moodle « Challenging our own attitudes »](#)

Cette ressource du CELV explore comment questionner les attitudes des enseignant·es de langues au moyen d'une approche fondée sur l'apprentissage par les problèmes.

Ressource 4 : [Portfolio européen pour les éducateurs et éducatrices en préélémentaire - La dimension langagière et l'éducation plurilingue et interculturelle](#) (PEPELINO)

Cette ressource du CELV est conçue comme un outil pratique destiné aux enseignant·es de l'éducation préscolaire dans le cadre de leur activité professionnelle. Elle examine les connaissances, les attitudes et les aptitudes relatives à la langue et à la culture dont ces personnes ont besoin. Par exemple, les pages 36-37 de la section II encouragent une réflexion sur les attitudes ainsi que sur les compétences pédagogiques importantes pour répondre de manière positive à la diversité linguistique et culturelle des enfants.

L'autonomie, la capacité d'action et l'esprit critique de l'apprenant·e

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. xiii. encourager les démarches pédagogiques qui responsabilisent les apprenants en renforçant leur autonomie et leurs compétences en matière d'esprit critique, conférer une place à la voix de l'apprenant, créer une classe et une culture scolaire démocratiques, et préparer les apprenants à l'apprentissage tout au long de la vie.

b. xiv. promouvoir des approches pédagogiques qui permettent de développer la conscience linguistique et culturelle des apprenants et leur donnent les moyens de s'engager dans un dialogue interculturel.

c. vi. aidant les enseignants à développer les compétences pédagogiques nécessaires pour favoriser une culture de la démocratie en classe qui encourage l'apprentissage autonome et l'esprit critique, et qui réserve une place à la voix de l'apprenant.

De quoi s'agit-il ?

L'éducation plurilingue et interculturelle, telle que promue par le Conseil de l'Europe, prépare les apprenant·es à devenir des acteurs sociaux en les dotant des capacités suivantes :

Autonomie de l'apprenant·e : la capacité à assumer la responsabilité de son propre apprentissage, à identifier ses besoins, à fixer des objectifs, à planifier ses apprentissages, à gérer son travail et à en suivre les résultats, dans un processus relevant de la compétence qui consiste à « apprendre à apprendre ».

Capacité d'action de l'apprenant·e : la volonté et la capacité de faire des choix, de prendre des décisions et de les mettre en œuvre, d'en évaluer les effets et, par conséquent, de porter un regard critique sur son action et de s'autoréguler.

Esprit critique : la capacité d'analyser, d'évaluer et d'interpréter des informations de manière logique et objective. Cela suppose la remise en question des présupposés, la prise en compte de perspectives diverses et l'élaboration de jugements argumentés afin de résoudre des problèmes ou de comprendre des notions complexes.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Ces capacités permettent aux individus d'être des acteurs dans le monde social et de mettre à profit leur capacité d'action dans le processus d'apprentissage en mobilisant l'ensemble de leurs ressources linguistiques disponibles, afin de communiquer et de co-construire le sens dans l'interaction.

Les curriculums et les démarches pédagogiques devraient accorder une place prioritaire à la capacité d'action individuelle et collective, en favorisant l'autonomie de l'élève et son esprit critique. Les activités proposées devraient encourager les élèves à mobiliser leurs compétences langagières pour définir des objectifs, organiser leurs tâches d'apprentissage et évaluer les résultats obtenus. Des projets collaboratifs, inscrits dans une perspective actionnelle telle que conçue par le Conseil de l'Europe, peuvent enrichir cette expérience d'apprentissage en débouchant sur des productions concrètes (artefacts, performances, réalisations sociales). En tant qu'acteurs sociaux, les individus deviennent ainsi des apprenant·es de langues efficaces, préparés à l'apprentissage tout au long de la vie et à une participation active à une culture démocratique. (Voir Exposé des motifs, 5.b.xiii-xiv)

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [L'approche actionnelle](#) et [Les cadres d'apprentissage complexes](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [L'apprenant en tant qu'acteur social](#)

Une courte vidéo (5 minutes) présente le concept de l'apprenant·e en tant qu'acteur social, notion centrale de l'éducation plurilingue et interculturelle. Elle débute par une brève introduction au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et explique de quelle façon ce concept favorise l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Dans la partie principale de la vidéo (4 minutes), trois enseignant·es du primaire et du secondaire (d'Italie, de Belgique et d'Allemagne) expliquent ce que signifie, dans leurs classes, le fait de considérer les apprenant·es comme des acteurs sociaux.

Cette vidéo offre aux responsables de l'élaboration des politiques une vue d'ensemble des modalités de développement du concept à travers des tâches ancrées dans le monde réel, à différents niveaux et dans des contextes variés, les enseignant·es partageant la responsabilité du processus avec les élèves. Cette ressource est donc susceptible de contribuer à l'élaboration de lignes directrices soulignant l'importance de ménager, dans les curriculums et/ou dans la formation des enseignant·es, un espace dédié au renforcement de la capacité d'action dans la société, de l'autonomie et de l'esprit critique.

Ressource 2 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Voir notamment le [chapitre 2](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant·es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Le Volume complémentaire – en particulier le [chapitre 2](#) (pp. 27-47) – présente aux décideurs et décideuses une vue d'ensemble des origines et des finalités du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et explicite sa vision de l'éducation aux langues. Il met l'accent sur les concepts clés ainsi que sur les modalités d'utilisation prévues des descripteurs du CECR, tout en rectifiant certaines idées reçues fréquemment associées à cet instrument.

- **À noter :** cette ressource est également utile pour les formateurs et formatrices d'enseignant·es.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Notamment, dans le Volume 1, la [section consacrée aux aptitudes](#) (l'apprentissage en autonomie ; les capacités d'analyse et de réflexion critique, etc.).

Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) est particulièrement pertinent pour les personnes en charge de la conception des curriculums. Élaboré par le Conseil de l'Europe, il propose un modèle des compétences nécessaires aux apprenant·es pour participer efficacement à une culture de la démocratie et vivre en paix avec les autres dans des sociétés démocratiques culturellement diverses. Il définit un ensemble structuré de valeurs, d'attitudes, d'aptitudes ainsi que de connaissances et compréhension critique, et fournit des descripteurs pour chacun de ces éléments ; il se compose de trois volumes : (1) le cadre conceptuel, (2) les descripteurs et (3) des orientations pour la mise en œuvre.

En particulier dans la section mentionnée ci-dessus, il explicite nombre des concepts éducatifs généraux abordés dans la Recommandation CM/Rec(2022)1 sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle ainsi que dans le Volume complémentaire du CECR. Par ses éclairages conceptuels et ses descripteurs, il offre ainsi un socle riche et structurant pour inspirer les enseignant·es et futur·es enseignant·es dans la promotion de l'éducation plurilingue et interculturelle.

À noter : cette ressource est également utile pour les responsables des politiques.

Ressource 2 : [Guide pour une éducation actionnelle, plurilingue et interculturelle](#)

Notamment :

[Section 4.2: L'approche actionnelle](#)

[Chapitre 5 : La conception de curriculums pour un enseignement des langues actionnel, plurilingue et interculturel](#)

Ce guide expose la vision éducative du Volume complémentaire du CECR et explicite des aspects essentiels de l'éducation plurilingue et interculturelle. Il synthétise les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'apprentissage des langues, analyse les raisons pour lesquelles l'éducation aux langues peine à évoluer, résume les apports théoriques à la perspective actionnelle ainsi qu'à l'éducation plurilingue et interculturelle, et en détaille les implications en termes de mise en œuvre, en s'appuyant sur les ressources du Conseil de l'Europe et sur la littérature pertinente.

Le guide offre également une vue d'ensemble des ressources du Conseil de l'Europe (avec leurs liens) relatives aux différents aspects de l'éducation plurilingue et interculturelle et fournit des repères aux formateurs et formatrices d'enseignant·es et aux concepteurs et conceptrices de curriculums pour en soutenir la mise en œuvre.

Ressource 3 : Ressource du CELV sur l'introduction de la question de l'autonomie de l'apprenant dans la formation des enseignant·es (en anglais)

https://www.ecml.at/Portals/1/resources/Articles%20and%20publications%20on%20the%20ECML/Little_Learner%20autonomy.pdf

Les cadres d'apprentissage complexes

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

5.b. xi. créer des conditions favorables à l'organisation de cadres d'apprentissage complexes, y compris ceux qui intègrent pleinement l'utilisation des médias numériques ;

5b xiii-xiv : encourager les approches pédagogiques qui responsabilisent les apprenants en développant leur autonomie et leur esprit critique, [... ainsi que] leur conscience linguistique et culturelle, et les préparent à s'engager dans un dialogue interculturel ;

5b xiv : encourager les approches pédagogiques qui développent la culture de la démocratie, qui encouragent les approches pédagogiques et la pensée critique ainsi que la sensibilité aux langues et aux cultures de manière à leur permettre de s'impliquer dans le dialogue interculturel

5b xvii. encourager la mobilité d'apprentissage, physique ou virtuelle, des enseignants et des apprenants.

De quoi s'agit-il ?

Les **cadres d'apprentissage complexes (CAC)** désignent des espaces dynamiques où cohabitent de nombreuses langues et cultures. Les CAC impliquent des interactions dynamiques avec le monde réel et s'adaptent à la diversité grâce à leur flexibilité. Les élèves ne sont pas obligés de s'adapter à l'espace ou à l'activité ; c'est l'espace ou l'activité qui s'adaptent (physiquement, socialement et numériquement) aux élèves. Les outils numériques permettent aux apprenants de sortir des murs physiques de la salle de classe, leur donnant accès à des ressources du monde réel et donnent des occasions de découvrir différentes langues qui ne sont pas disponibles localement. Apprendre des langues, c'est entrer en contact avec différentes cultures de manière significative. En intégrant différentes technologies, notamment l'IA, différents espaces d'apprentissage et des activités d'apprentissage multimodales et adaptables, les CAC répondent à la réalité des salles de classe d'aujourd'hui, c'est-à-dire à leur hétérogénéité linguistique et culturelle et au besoin, qui en résulte, de méthodes d'enseignement flexibles. De cette manière, les CAC reflètent et préparent au mieux les apprenants au monde réel, plurilingue et complexe, qui existe hors de la salle de classe.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

L'apprentissage plurilingue et interculturel dépend d'... « environnements d'apprentissage [complexes] où les langues s'épanouissent »... [qui]... donnent accès à des possibilités d'apprentissage d'un large éventail de langues (voir l'exposé des motifs, p. 32). Il est donc nécessaire de :

- concevoir des programmes scolaires et des environnements d'apprentissage qui privilégient les interactions dynamiques et réelles dans plusieurs langues, et qui surpassent les méthodes et des espaces d'apprentissage traditionnels ;
- intégrer des outils numériques dans les pratiques pédagogiques pour créer des connexions virtuelles, qui permettent aux élèves d'accéder à des tâches authentiques et d'interagir avec un ensemble de ressources et avec diverses des communautés ;
- veiller à ce que les outils numériques et l'IA encouragent la réflexion critique et soient utilisés de manière éthique et socialement responsable ;
- de créer des activités authentiques axées sur l'action pour des groupes d'apprenants de plus en plus diversifiés, afin qu'ils s'impliquent dans des contextes linguistiques et culturels variés, essentiels au développement des compétences plurilingues et pluriculturelles qui sont nécessaires aux sociétés démocratiques.

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [L'approche actionnelle](#), [L'autonomie, la capacité d'action et l'esprit critique de l'apprenant·e](#) et [Les classes démocratiques](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Repenser l'enseignement des langues à la lumière de l'expérience acquise durant Covid](#)

En particulier : résumé, parties 3 et 4, et [lignes directrices politiques](#)

Cette enquête et d'autres publications du CELV reflètent l'impact de la pandémie sur l'enseignement des langues, avec des observations tirées du passage rapide aux ressources numériques, qui sont extrêmement pertinentes pour les systèmes d'apprentissage complexes. Les principales conclusions soulignent la nécessité d'améliorer la culture numérique, l'autonomie des apprenants, des méthodes d'évaluation adaptables et des modèles d'apprentissage hybrides, afin de garantir des systèmes d'enseignement des langues équitables et efficaces à l'avenir. Les décideurs politiques peuvent utiliser ce rapport du CELV et les [lignes directrices politiques](#) (en particulier les sections E, F, L et M) comme feuille de route stratégique pour moderniser l'enseignement des langues, en tirant notamment parti des enseignements tirés pendant la pandémie relatifs à la nécessité de l'intégration numérique. En adoptant les recommandations du rapport sur les modèles d'apprentissage hybrides et à distance, ils peuvent justifier le financement d'infrastructures numériques et de la formation des enseignants, garantissant ainsi que les « cadres d'apprentissage complexes » deviennent une caractéristique permanente et résiliente des écoles, plutôt qu'une simple mesure d'urgence.

Ressource 2 : [E-lang citoyen - Citoyenneté numérique par la formation en langues](#)

« E-lang citizen » établit un lien entre la citoyenneté numérique et l'apprentissage des langues. Il offre un **cadre pédagogique et des ressources aux enseignants, pour aider les élèves** à utiliser les outils numériques de manière créative et critique. L'objectif est de développer les compétences linguistiques, tout en encourageant une participation en ligne responsable et active et des interactions interculturelles dans un contexte numérique réel. Les décideurs politiques peuvent s'appuyer sur la ressource « E-lang citizen » pour s'assurer que l'intégration des outils numériques dans des environnements d'apprentissage linguistique complexes favorise une citoyenneté numérique responsable. [Le profil du « citoyen numérique » en tant qu'utilisateur de langues et d'outils numériques](#) offre des orientations pour l'élaboration de programmes d'études qui non seulement utilisent les médias numériques, mais qui éduquent également les apprenants à l'implication critique, à la sécurité en ligne et à l'interaction éthique, ajoutant ainsi une dimension essentielle à préparation sociale à l'apprentissage des langues numériques. Le [document-cadre pédagogique et didactique](#) définit une approche socio-interactionnelle qui mérite d'être prise en considération pour l'intégration des EAC dans l'enseignement des langues.

Remarque : cette ressource est également utile pour les formateurs d'enseignants.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Enrichir l'enseignement des langues au XXI^e siècle : le volume complémentaire du CECR en pratique, 2022 \(études de cas sur la mise en œuvre\)](#)

Cette publication est très pertinente pour **les formateurs d'enseignants et les conseillers politiques**, car elle constitue une passerelle pratique entre les mises à jour théoriques du Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) (2020) et sa mise en œuvre dans le monde réel.

Cette ressource fournit des exemples concrets et des études de cas (de l'enseignement primaire à l'éducation des adultes) que les formateurs d'enseignants peuvent utiliser pour mettre à jour leurs modules de formation. Elle aide les futurs enseignants à comprendre comment aller au-delà de l'enseignement traditionnel des « quatre compétences » pour aborder des concepts tels que la médiation et le plurilinguisme. Elle propose aux formateurs d'enseignants des scénarios concrets pour former les enseignants à faciliter la communication et la construction du sens dans des classes diversifiées et des situations d'apprentissage complexes. Elle propose également des stratégies pédagogiques pour valoriser et utiliser les diverses ressources linguistiques des élèves, qui constitue une compétence cruciale pour des enseignants modernes et qui doit être intégrée dans la formation initiale des enseignants.

Les sections particulièrement pertinentes pour les formateurs d'enseignants et les conseillers politiques, lorsqu'ils réfléchissent aux CAC, sont **la section 1.4.2 sur l'approche orientée vers l'action, la section 1.4.4 sur le plurilinguisme et la section 1.4.5 sur l'interaction et les transactions numériques en ligne**. Des exemples concrets de pratiques pertinentes pour l'apprentissage en ligne et les CAC sont présentés aux **chapitres 9 et 11**. En substance, cette ressource traduit le « quoi » et le « pourquoi » du volume complémentaire du CECR en « comment », permettant ainsi aux formateurs d'enseignants et aux décideurs politiques de moderniser efficacement les systèmes d'enseignement des langues.

Remarque : cette ressource est également utile pour les décideurs politiques.

Ressource 2 : [Site web du CECR – concepts clés - Interaction en ligne](#)

Les ressources disponibles sur ce site web décrivent les caractéristiques distinctes des types de compétences actionnelles, dont les utilisateurs ont besoin pour interagir efficacement dans les environnements numériques. Les espaces numériques, désormais utilisés naturellement dans la communication et les réseaux personnels et professionnels, constituent des éléments clés dans la création et la gestion des CAC. Les outils et ressources numériques qui y sont utilisés sont désormais reconnus comme précieux dans l'apprentissage des langues. Outre l'accès aux supports, utilisés dans les ateliers et aux publications pertinentes, le site propose des vidéos expliquant et illustrant, par exemple, comment le **Volume complémentaire du CECR structure la création d'environnements d'apprentissage collaboratif (numériques)** et comment **les apprenants, en tant qu'acteurs sociaux, tirent parti des possibilités offertes par les espaces numériques**. Une section détaillée présente également [des idées concrètes de mise en œuvre](#).

Une ressource similaire est disponible sur les principes et la mise en œuvre pratique de [l'approche actionnelle](#), comme décrit dans la rubrique de la Boîte à outils consacrée à l'approche orientée vers l'action.

Les classes démocratiques

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. xiii. encourager les démarches pédagogiques qui responsabilisent les apprenants en renforçant leur autonomie et leurs compétences en matière d'esprit critique, conférer une place à la voix de l'apprenant, créer une classe et une culture scolaire démocratiques, et préparer les apprenants à l'apprentissage tout au long de la vie.

c. vi. aidant les enseignants à développer les compétences pédagogiques nécessaires pour favoriser une culture de la démocratie en classe qui encourage l'apprentissage autonome et l'esprit critique, et qui réserve une place à la voix de l'apprenant.

Au niveau curriculaire, les systèmes éducatifs devraient accorder une place centrale aux concepts et aux principes de l'éducation plurilingue et interculturelle, y compris à la dimension linguistique de toutes les disciplines ; dans la formation des enseignants, ces systèmes devraient favoriser le développement de compétences en matière d'évaluation permettant de reconnaître et de valoriser les apprentissages plurilingues et interculturels.

De quoi s'agit-il ?

La Recommandation CM/Rec(2022)1 considère la classe démocratique comme un vecteur essentiel de l'éducation plurilingue et interculturelle et comme un environnement d'apprentissage qui favorise l'autonomie de l'apprenant, affute son esprit critique et valorise sa parole.

Caractéristiques d'une classe démocratique :

- **l'égalité des chances** : les apprenant·es sont encouragés à participer activement et bénéficient sur un pied d'égalité d'un accès aux ressources et au soutien ;
- **le respect de la diversité** : les différentes langues, cultures et perspectives sont reconnues et valorisées par les enseignant·es comme par les apprenant·es au sein de la classe ;
- **la gouvernance partagée** : les apprenant·es participent à la négociation et à la prise de décisions, y compris en ce qui concerne les activités d'apprentissage et les règles de la classe ;
- **la capacité d'agir des apprenant·es** : les apprenant·es sont en mesure de réfléchir de manière critique à leurs propres apprentissages et de faire des choix éclairés et pertinents concernant leurs priorités et leurs modalités d'apprentissage, compétences essentielles pour un apprentissage efficace tout au long de la vie ;

- **l'apprentissage collaboratif** : les activités d'apprentissage favorisent des situations d'apprentissage de groupe à la fois riches et autonomes, impliquant la réflexion critique, la négociation, l'évaluation par les pairs et le soutien mutuel.

Le développement d'une culture de la démocratie dans la classe doit s'inscrire dans — et sera renforcé par — une culture de la démocratie à l'échelle de l'ensemble de l'établissement scolaire. Les enseignant·es qui exercent dans un environnement où s'instaure une réflexion collaborative sur les attitudes, les valeurs et les aptitudes constitutives d'une telle culture, où les opinions divergentes sont écoutées et où la diversité est envisagée de manière positive, sont plus susceptibles de développer les attitudes et les compétences nécessaires à son instauration dans leur classe.

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [Les cadres d'apprentissage complexes](#).

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Pour de nombreux enseignant·es, évoluer vers la mise en place et le maintien d'une véritable culture de la démocratie dans la classe, dans laquelle les élèves sont encouragés à exprimer leurs idées et leurs ressentis et à s'engager dans une réflexion critique et dans l'interaction, représente un défi nouveau. En effet, en tant qu'apprenant·es eux-mêmes, ils n'ont souvent pas fait l'expérience de ce type de classe. Comme l'indiquent les deux textes de référence mentionnés ci-dessus, il est essentiel que les compétences pédagogiques requises soient prises en compte dans la formation initiale ainsi que dans le développement professionnel continu de l'ensemble du personnel enseignant et autres personnels éducatifs.

Les responsables de la formation des enseignant·es et de l'accompagnement professionnel devraient s'efforcer de veiller à ce que les enseignant·es adoptent les attitudes et développent les compétences pédagogiques nécessaires afin de sorte que, dans leurs classes :

- les élèves sont libres et se sentent en sécurité pour exprimer leurs propres idées, ressentis et points de vue ;
- les apprentissages impliquent fréquemment la réflexion critique et le dialogue réflexif ;
- l'autonomie de l'apprenant·e et son autonomisation sont encouragées et renforcées ;
- la compétence stratégique nécessaire à un apprentissage collaboratif efficace est développée ;
- les différences entre apprenant·es sont considérées comme des ressources plutôt que comme des obstacles ;
- les relations entre les enseignant·es et les apprenant·s, ainsi qu'entre les apprenant·es eux-mêmes, sont fondées sur la confiance et le respect ;
- les élèves sont encouragés à faire preuve d'une ouverture d'esprit à l'égard des autres langues et cultures, à la cultiver, ainsi qu'à explorer les relations entre différentes langues et cultures.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Le CRCCD définit les compétences que les apprenant·es doivent acquérir afin de participer efficacement à une culture de la démocratie et de vivre pacifiquement ensemble dans des sociétés démocratiques culturellement diverses.

Outre un modèle des compétences requises dans une culture de la démocratie et pour le dialogue interculturel (**présenté dans le Volume 1**), ainsi que des descripteurs détaillés des valeurs, attitudes, aptitudes et connaissances décrites dans ce modèle (**Volume 2**), le Volume 3 fournit des orientations relatives aux méthodes et approches appropriées ainsi qu'à la formation des enseignant·es (voir ci-dessous). Le CRCCD est ainsi un instrument essentiel pour les personnes chargées de réviser et de planifier les programmes scolaires dans l'objectif de mettre l'accent sur le développement des compétences décrites, et qui souhaitent promouvoir des approches globales à l'échelle de l'établissement en matière de culture démocratique.

Il est crucial que les décideurs et les décideuses veillent à garantir à l'ensemble des personnels éducatifs — en particulier les enseignant·es — un accès, dans le cadre de leur formation initiale et continue, à des possibilités d'explorer et de renforcer leurs propres compétences pour une culture de la démocratie, y compris les valeurs, attitudes, aptitudes et connaissances qu'ils sont appelés à incarner dans leur mission pédagogique.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Voir ci-dessus, en particulier, le [Volume 3](#).

Ce volume est consacré à la mise en œuvre du CRCCD dans les établissements scolaires. Il traite de son intégration dans les curriculums, dans la pédagogie, dans l'évaluation, dans la formation des enseignant·es ainsi que dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'établissement (*whole-school approach*).

Le chapitre 2 souligne que les valeurs démocratiques se transmettent à travers la manière dont les enseignant·es agissent et interagissent, et pas uniquement à travers les contenus qu'ils enseignent. Il montre que l'implication des élèves dans les décisions concernant les objectifs des cours, les contenus, les supports pédagogiques ou les règles de la classe contribue à redéfinir les rôles traditionnels enseignant–apprenant et à créer un climat d'apprentissage inclusif. Lorsque les enseignant·es recourent à des méthodes participatives et inclusives, ils adressent aux élèves le message que chacun est reconnu et peut apporter une contribution — ce qui est particulièrement important dans des classes que caractérise la diversité culturelle et linguistique. En mettant en pratique des processus démocratiques dans les situations ordinaires de la vie de classe, les élèves acquièrent les compétences nécessaires pour participer activement à la vie de l'établissement et à celle de la société.

Les annexes du chapitre 2, intitulé « Les CCD et la pédagogie », proposent de nombreux exemples de pratiques, notamment l'utilisation et le développement des compétences pour une culture de la démocratie à travers l'apprentissage coopératif, l'apprentissage par projets et le développement des aptitudes pour une réflexion critique (pp. 49-55).

Ressource 2 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie. Outil de réflexion à l'usage des enseignants](#)

Ce guide pratique complète les orientations proposées dans le Volume 3 du CRCCD en examinant les modalités selon lesquelles les enseignant·es peuvent recourir à l'auto-observation (c'est-à-dire l'analyse de leurs propres pratiques à la manière d'un observateur) et à la réflexion professionnelle dans le cadre de leur développement professionnel, afin de développer les compétences nécessaires à l'instauration de classes démocratiques et à un renforcement de la participation et de la capacité d'action des élèves dans les cours (quelle que soit la discipline).

L'apprentissage professionnel est en outre stimulé par des opportunités de réflexion autour de différents « scénarios » dans lesquels les compétences pour une culture de la démocratie (CDC), telles que décrites dans le Volume 2 du CRCCD, sont nécessaires ou s'avèrent particulièrement pertinentes.

Ressource 3 : [Unité d'enseignement n°6 – Créer des classes démocratiques](#). Cette fiche de travail fait partie des ressources mises à disposition dans le cadre du projet « Valoriser les classes multilingues du CELV (en anglais) ».

Cette fiche de travail vise à aider les enseignant·es à formuler des « *stratégies de classe destinées à renforcer les pratiques démocratiques dans des contextes multilingues* ». Elle contient des suggestions d'activités pratiques ayant pour objectif de sensibiliser les élèves

aux compétences pour une culture de la démocratie (CDC) et, en particulier dans l'activité 2, d'explorer les caractéristiques des classes démocratiques.

Autres ressources

[Jeunes apprenant·es et culture démocratique – Développer des compétences par une éducation aux langues](#) (site du projet)

Ce projet en cours, qui s'inscrit dans le programme 2024-2027 du CELV, vise à soutenir le *développement des compétences des jeunes apprenant·es pour une culture de la démocratie*. Il englobe l'élaboration et la mise à disposition d'un ensemble de ressources numériques destinées aux enseignant·es, ainsi que des lignes directrices numériques pour la mise en œuvre des compétences pour une culture de la démocratie en classe de langue dans le primaire.

Conseil de l'Europe (2020), [Compétences pour une culture de la démocratie et importance de la langue](#)

Conseil de l'Europe (2023), [Manuel de formation d'introduction au Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

La compétence interculturelle/conscience culturelle

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

- b. xii. accompagner la conception de ressources pédagogiques visant à développer les répertoires plurilingues, la conscience et les compétences interculturelles.
- b. xiv. promouvoir des approches pédagogiques qui permettent de développer la conscience linguistique et culturelle des apprenants et leur donnent les moyens de s'engager dans un dialogue interculturel.
- c. iii. développant les compétences plurilingues et interculturelles propres aux futurs enseignants et aux enseignants en tant que dimension essentielle de leurs compétences pédagogiques.

De quoi s'agit-il ?

La « compétence interculturelle » désigne l'ensemble complexe d'attitudes, de connaissances et de compétences auxquelles nous faisons appel lorsque nous participons au dialogue interculturel. Le dialogue interculturel est le moyen par lequel des sociétés plurielles sur le plan culturel créent et maintiennent leur cohésion sociale.

En tant qu'objectif éducatif, les compétences interculturelles sont étroitement liées au plurilinguisme, car elles permettent de répondre à la diversité culturelle avec respect, de défendre et de justifier son point de vue de manière responsable et sensible, et de réfléchir de façon critique à des aspects culturels que l'on tend à ne pas remettre en question. [CM Rec (2022)1, Exposé des motifs, 3.d] .

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

L'éducation plurilingue et interculturelle prépare l'individu à participer activement à la société démocratique en favorisant son épanouissement personnel, tout en associant une responsabilité sociale au développement de la conscience de soi, de la confiance en soi, de l'indépendance de la pensée et d'une conscience critique des cultures et des langues.

L'éducation devrait offrir un espace permettant aux apprenant·es et aux enseignant·es de développer cette compétence, de s'engager dans des rencontres et des dialogues interculturels – en présentiel comme en ligne – et d'interagir dans le respect et la compréhension des similitudes et des différences culturelles, aux niveaux local et mondial. Dans l'éducation interculturelle, la diversité culturelle au sein de la classe, de l'établissement scolaire et de la communauté devrait être utilisée comme une ressource bénéfique à tous les acteurs du processus éducatif (Rec. 2022, p. 28).

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [Les répertoires plurilingues](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Le CRCCD propose une approche systématique de la conception de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des compétences dans une culture de la démocratie. Le [Volume 1 : Contexte, concepts et modèles](#) expose le modèle de compétences pour une culture de la démocratie, approuvé à l'unanimité par les ministres européens de l'Éducation lors de leur conférence permanente à Bruxelles en avril 2016. Le [Volume 2 : Descripteurs de compétences pour une culture de la démocratie](#) présente les descripteurs des compétences destinés à aider les éducateurs et éducatrices à identifier les acquis d'apprentissage, le niveau de maîtrise atteint après une période d'apprentissage et les domaines nécessitant un renforcement. Le [Volume 3 : Orientations pour la mise en œuvre](#) propose des orientations sur la manière dont le modèle de compétences et les descripteurs correspondants peuvent être utilisés dans six contextes éducatifs.

Voir notamment le [chapitre 1](#) du Volume 3, qui examine comment le modèle des compétences pour une culture de la démocratie (CCD) peut être utilisé par les responsables de la conception, de l'élaboration et de la réforme des curriculums, ainsi que la section « Curriculum » de la sous-page [Documents d'orientation](#).

Ressource 2 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingues et interculturelles et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

La question de la compétence interculturelle est traitée au chapitre 1 « [Concevoir des curriculums pour une éducation plurilingue et pluriculturelle](#) », et notamment la [section 1.5](#) « Différentes formes d'intégration de l'éducation plurilingue et interculturelle dans le curriculum » (pp. 27-29), et la [section 3.8](#) « Scénarios curriculaires ».

Ressource 3 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant·es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Voir en particulier la conception de la compétence pluriculturelle, explicitée à la [section 2.3](#), ainsi que les échelles de descripteurs relatifs à la compétence plurilingue et pluriculturelle présentées au [chapitre 4](#), notamment le paragraphe « [Exploiter un répertoire pluriculturel](#) » (pp. 130 et suiv.). Les échelles de descripteurs peuvent être utilisées pour élaborer et réviser la conception des curriculums de langues.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Voir ci-dessus

Voir en particulier le [chapitre 4](#) du *Volume 3 : Orientations pour la mise en œuvre*, qui met l'accent sur le rôle et les tâches de la formation des enseignant·es dans la promotion et la mise en œuvre d'une éducation fondée sur le CRCCD, et la section sur la « Formation des enseignants » dans la sous-page « [Documents d'orientation](#) ».

Ressource 2 : [Autobiographie de rencontres interculturelles. Cours d'autoformation en ligne pour les professionnels de l'enseignement](#)

En complément de l'[Autobiographie de rencontres interculturelles](#) (AIE), l'[Autobiographie de Rencontres interculturelles pour jeunes apprenants](#) et [Représentations de l'Autre : une Autobiographie de rencontres interculturelles par le biais de médias visuels pour jeunes apprenants](#), ce module en ligne d'autoformation est destiné aux professionnel·les qui souhaitent être accompagnés dans leur travail avec l'AIE. La formation comprend des activités fondées sur les concepts clés et les cadres théoriques qui sous-tendent l'AIE, afin d'aider les formateurs et formatrices d'enseignant·es et les enseignant·es à explorer le potentiel de cet outil pédagogique pour favoriser l'apprentissage par la réflexion sur des expériences interculturelles personnelles.

Ressource 3 : [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles. Outils pour la formation des enseignant·e·s](#)

S'appuyant sur les projets du CELV entrant dans le [Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures \(CARAP\)](#) et le [Guide des compétences enseignantes pour les langues dans l'éducation](#), ce site de ressources propose deux types d'outils pour faciliter le développement de curriculums et de cours pour la formation des enseignant·es, y compris l'intégration des langues familiales : un cadre de référence de [compétences enseignantes pour des approches plurielles](#) et des [séquences de tâches organisées autour du développement de ces compétences](#). Les outils proposés sur le site de ressources visent à compléter le CARAP en se concentrant sur l'aide aux formateurs et formatrices d'enseignant·es pour développer des compétences enseignantes favorisant l'intégration d'approches pluralistes dans l'enseignement des langues, ainsi que la prise en compte des aspects linguistiques des autres matières du programme.

Les documents suivants pour la formation des enseignant·es peuvent être particulièrement pertinents pour le sujet des répertoires linguistiques : [Awareness of and reflection on the plurilingual and multicultural profiles of learners](#) et [Confidence in one's ability to work with unfamiliar languages](#), dans la séquence « Attachement à des valeurs et des principes », et [Reflecting on the links between learners' language repertoires and their productions in the target language](#) dans « Compétences didactiques et pédagogiques ».

Autres ressources

[Mobilité pour des apprentissages plurilingues et interculturels. Ressources pratiques pour les enseignants et les formateurs d'enseignants](#)

Cette ressource du CELV propose des activités et des supports pédagogiques visant à soutenir l'apprentissage interculturel des apprenant·es avant, pendant et après une expérience de mobilité. La sous-page, « [La mobilité dans la formation des enseignants](#) », propose une série de plans de cours pour la formation initiale et continue des enseignant·es.

Le curriculum

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b ii. - b xvi; c i., c vii. (résumé)

Les mesures invitent les autorités à veiller à ce que la dimension linguistique figure explicitement dans les lignes directrices des programmes-cadres et curriculum, et à ce que les apprenants disposent d'occasions de développer les compétences nécessaires à une communication authentique et graduellement plus complexe, dans au moins deux langues supplémentaires, assorties d'une certification appropriée. Elles soulignent également la nécessité de créer des conditions favorables à de cadres d'apprentissage complexes, y compris ceux intégrant l'utilisation des médias numériques, et d'accompagner la conception de ressources pédagogiques visant à développer les répertoires plurilingues et les compétences interculturelles. Les démarches pédagogiques devraient responsabiliser les apprenants en renforçant leur autonomie, leurs compétences en matière d'esprit critique, conférer une place à la voix des apprenants, créer une culture démocratique de la classe et de l'établissement, et promouvoir la conscience linguistique et culturelle afin de préparer les apprenants au dialogue interculturel.

Les pratiques d'évaluation doivent également être renforcées au moyen d'outils alignés sur les finalités d'une éducation plurilingue et interculturelle au service d'une culture de la démocratie.

Au niveau curriculaire, les systèmes éducatifs devraient accorder une place centrale aux concepts et aux principes de l'éducation plurilingue et interculturelle, y compris à la dimension linguistique de toutes les disciplines ; dans la formation des enseignants, ces systèmes devraient favoriser le développement de compétences en matière d'évaluation permettant de reconnaître et de valoriser les apprentissages plurilingues et interculturels.

De quoi s'agit-il ?

Un curriculum est un ensemble structuré de plans et de pratiques qui traduit une vision éducative en actions concrètes, en intégrant les objectifs, les contenus, les activités, l'environnement, l'évaluation, l'organisation du temps et des groupes, le rôle de l'enseignant·e et les ressources pédagogiques. Tous ces éléments sont liés pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'enseignement. On peut appréhender un curriculum du point de vue de ses plans, de sa mise en œuvre, des expériences d'apprentissage qu'il génère et des résultats obtenus. Il fonctionne comme un système à plusieurs niveaux, des directives internationales et politiques nationales jusqu'à l'école, la classe et l'élève, individuellement, chaque niveau influençant les autres. Pour être efficace, un curriculum doit répondre aux besoins des élèves (pertinence), être logique et méthodique (cohérence), pouvoir être utilisé dans le contexte prévu (utilisabilité) et atteindre les résultats attendus (efficacité).

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Un curriculum fournit un cadre pour concevoir, structurer, mettre en œuvre et évaluer les programmes éducatifs. Les enseignant·es occupent une place centrale dans ce processus, en interprétant, en sélectionnant et en adaptant les contenus en fonction des besoins des élèves et du contexte. Pour garantir une éducation de qualité, il est essentiel d'assurer la cohérence entre les composantes clés du curriculum : les objectifs, les activités d'enseignement et d'apprentissage, et les modalités permettant de vérifier si les élèves sont parvenus aux résultats d'apprentissage prévus. En ce qui concerne les compétences plurilingues et interculturelles, il est indispensable qu'elles soient intégrées à la vision et aux objectifs des curriculums nationaux et scolaires. Cela concerne toutes les disciplines, et pas seulement les curriculums linguistiques.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires](#)

Cette ressource du CELV apporte des réponses aux défis actuels rencontrés par les systèmes éducatifs en soulignant l'importance de la langue, non seulement en tant que discipline à part entière, mais dans toutes les matières du curriculum.

Elle constitue un guide pratique pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignant·es, en offrant des outils et des orientations pour rendre explicites les exigences linguistiques dans les curriculums, les ressources pédagogiques et les pratiques d'enseignement.

Ressource 2 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [CECR-QualiMatrix. Une matrice qualité pour l'utilisation du CECR](#)

Cette ressource du CELV entend accompagner les professionnel·les de l'enseignement des langues dans le renouvellement des curriculums en s'appuyant sur l'approche actionnelle promue par le CECR, qui intègre la planification, l'enseignement et l'évaluation comme leviers pour favoriser la qualité dans l'enseignement des langues.

Vision de l'enseignement et de l'apprentissage du CELV : le projet inclut une [matrice interactive pour l'auto-évaluation](#), une [base de données avec des exemples de pratiques prometteuses](#) et un ensemble de [ressources pour la planification, l'enseignement et l'évaluation](#).

Ressource 2 : [Guide pour une éducation actionnelle, plurilingue et interculturelle](#)

Cette ressource du CELV présente la vision éducative du Volume complémentaire du CECR, en expliquant les aspects essentiels de l'éducation plurilingue et interculturelle. Elle résume le travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'apprentissage des langues et offre une vue d'ensemble des ressources de l'Organisation (avec leurs liens) sur différents aspects de l'éducation plurilingue et interculturelle, tout en fournissant des orientations aux formateurs et formatrices d'enseignant·es et aux concepteurs et conceptrices de curriculums pour sa mise en œuvre.

Le chapitre 5, en particulier, explique comment utiliser le Volume complémentaire du CECR dans la conception de curriculums pour un enseignement des langues actionnel, plurilingue et interculturel.

Autres ressources

[Curriculums et évaluation - Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle](#)

Présentation d'outils conçus pour aider à concevoir des curriculums et à mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation.

Le développement professionnel

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. xviii. faciliter le développement professionnel des enseignants et autre personnel éducatif en ce qui concerne l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie.

c. i – c ix. Les mesures appellent à un développement professionnel soutenu des enseignants afin d'appuyer la mise en œuvre d'une éducation plurilingue et interculturelle au service d'une culture de la démocratie. Elles insistent sur l'intégration des concepts clés dans les curriculums de formation des enseignants ; la remise en question des représentations préconçues relatives à la langue et à la culture ; le développement des compétences plurilingues et interculturelles propres aux futurs enseignants ; l'exploration d'approches pédagogiques concrètes pour la classe ; la gestion de la diversité linguistique et culturelle ; la promotion de cadres d'apprentissage démocratiques encourageant l'autonomie et l'esprit critique ; l'évaluation des apprentissages plurilingues et interculturels ; l'encouragement à la mobilité des enseignants ; ainsi que le renforcement de leur capacité en recherche-action afin qu'ils puissent contribuer à concevoir des politiques et des pratiques éducatives fondées sur des données probantes (résumé).

De quoi s'agit-il ?

Le développement professionnel concerne avant tout la mise à disposition, pour les enseignant·es, de temps et d'opportunités de réflexion sur leurs pratiques, afin qu'ils puissent développer la conscience professionnelle, les compétences et les démarches pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre effective d'une éducation plurilingue et interculturelle. Comme l'indique la Recommandation du Conseil de l'Europe, les institutions responsables de la formation initiale et continue des enseignant·es devraient mettre l'accent sur des approches pédagogiques favorisant un apprentissage plurilingue et interculturel inclusif à l'échelle de l'ensemble du curriculum ; des possibilités devraient également être offertes aux chef·fes d'établissement, directeurs et directrices, cadres et autres membres du personnel de s'engager dans une réflexion collaborative au sein de l'institution.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

La mise en œuvre d'une éducation plurilingue et interculturelle implique un changement majeur d'approche, mobilisant l'ensemble du personnel et en particulier le corps enseignant, dans chaque établissement. Les enseignant·es doivent acquérir les compétences clés requises pour l'éducation plurilingue et interculturelle, et l'ensemble du personnel doit comprendre le rôle joué par son propre plurilinguisme et par ses attitudes. L'instauration, au sein de l'institution, d'une culture de réflexion collaborative sur la diversité linguistique et culturelle, le recours à des activités d'apprentissage plurilingues et interculturelles dans les classes, ainsi que la promotion de l'autonomie et de la démocratie à l'échelle de l'établissement constituent à ce titre des avancées essentielles.

Le développement professionnel des enseignant·es et des personnels scolaires s'effectue selon des modalités variées : à l'issue de la formation initiale ou d'actions de formation dans le cadre de la formation continue, par l'expérience professionnelle en établissement, par des périodes de mobilité des enseignant·es et par la recherche-action¹, menée individuellement ou en collaboration ; toutes ces modalités contribuent à cet indispensable développement professionnel.

Pour plus de détails, voir l'exposé des motifs, paragraphe 5.c, pp. 39-41.

¹ Processus par lequel les enseignant·es analysent de manière systématique leurs pratiques professionnelles afin d'améliorer les résultats d'apprentissage, tant pour eux-mêmes que pour leurs élèves.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

La finalité de ce guide est de « *proposer un instrument d'analyse qui serve de document de référence à l'élaboration ou à la réorganisation des enseignements de langue dans les états membres du Conseil de l'Europe... et, par ce biais, un examen des politiques linguistiques européennes, notamment celles promues par le Conseil de l'Europe* ».

Le chapitre 5, « Créer une culture du plurilinguisme », vise à clarifier, en termes pratiques, la faisabilité de la promotion d'une éducation plurilingue dans les sociétés et les systèmes éducatifs européens. Dans ce chapitre, la section 5.4, « Préparer les systèmes éducatifs au plurilinguisme » (pp. 83-85), traite des politiques et des pratiques visant à sensibiliser les enseignant·es de langues et à renforcer leur formation dans une perspective plurilingue. Cette section renvoie à l'une des études de référence associées au guide, « [Politique de formation des professeurs de langues en faveur de la diversité linguistique et de la communication interculturelle](#) ». Les parties 4, 5 et 6 de cette étude de référence fournissent des orientations utiles pour repenser la politique de formation des enseignant·es de langues dans une perspective de plurilinguisme et de communication interculturelle. Les sections susmentionnées de la ressource 1 ainsi que l'étude de référence peuvent être utilisées pour aider les responsables à définir et planifier comment adapter la formation des enseignant·es de langues et des autres formes de développement professionnel aux exigences de l'éducation plurilingue et interculturelle (EPI), conformément aux orientations du Conseil de l'Europe.

Ressource 2 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Le **chapitre 2** du guide comprend une courte sous-section 2.11 (pp. 77-80) sur la formation des enseignant·es, dont la section 2.11.1, « L'importance de la formation des enseignants », qui met en évidence les domaines dans lesquels les enseignant·es peuvent rencontrer des résistances face aux changements d'approche nécessaires, et la section 2.11.2, « Des stratégies de formation possibles ». Cette sous-section renvoie à l'annexe III du guide, intitulée « **Éléments pour la spécification des compétences des enseignants en vue d'une éducation plurilingue et interculturelle** », (pp. 140-142). Ces éléments peuvent constituer des ressources utiles pour les décideur·ses et les concepteurs et conceptrices de curriculums de formation des enseignant·es lors de la révision des programmes de formation.

Ressource 3 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie est « *un ensemble de matériels que les systèmes éducatifs peuvent utiliser pour doter les jeunes des compétences nécessaires pour participer activement à une culture de démocratie et pour vivre ensemble en paix dans des sociétés culturellement diverses* ». Il englobe des listes et des descripteurs de compétences, ainsi que des orientations pour leur intégration dans les curriculums, dans l'enseignement et l'apprentissage.

Pages / extraits

Le [Volume 1](#), au chapitre 6, décrit un modèle des compétences requises dans les cultures démocratiques et pour le dialogue interculturel.

Le [Volume 2](#), au chapitre 1, présente les descripteurs clés pouvant servir de référence lors de la planification des curriculums.

Le [Volume 3](#), notamment le chapitre 2, examine la relation entre les compétences pour la culture démocratique et la pédagogie, incluant la section sur la modélisation des attitudes et comportements démocratiques en classe.

Relations avec d'autres ressources sur le sujet : [Manuel de formation d'introduction au Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#) ; divers autres [documents d'orientation](#) ; [Compétences pour une culture de la démocratie et importance de la langue](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles](#)

Cette ressource du CELV fournit un cadre de référence des compétences des enseignant·es pour les approches plurielles, c'est-à-dire les approches décrites et promues par le [CARAP](#), qui recoupent certaines approches pertinentes pour l'éducation plurilingue et interculturelle (EPI). Le matériel inclut un [cadre de descripteurs des compétences enseignantes concernées](#), ainsi que de [nombreux supports pratiques pour la formation des enseignant·es](#), dont des fiches pédagogiques pour les formateurs et les formatrices et des fiches correspondantes pour les participant·es aux cours.

Ressource 2 : [Building blocks for planning language-sensitive teacher education](#) (EN, DE)

Cette ressource du CELV aide les formateurs et formatrices d'enseignant·es, travaillant avec des enseignant·es de différentes langues et disciplines, à intégrer l'éducation sensible aux langues, préalable indispensable à l'éducation plurilingue et interculturelle, dans les curriculums de formation des enseignant·es et dans la pratique pédagogique. Les ressources se composent de six « modules » (*building blocks*) pouvant être utilisés pour sensibiliser et renforcer les compétences des responsables et des formateurs et formatrices d'enseignant·es, ainsi que pour enrichir les curriculums et les parcours de formation. Par exemple, le [module 1](#) fournit un aperçu de l'« éducation sensible aux langues » (*language-sensitive education*) avec des tâches et des activités de réflexion, tandis que le [module 6](#) propose des descripteurs de compétences organisés autour de sept dimensions liées à l'éducation sensible aux langues, nécessaires aux enseignant·es de toutes les langues et disciplines, dont beaucoup sont essentielles pour ceux d'entre eux mettant en œuvre une éducation plurilingue et interculturelle.

Ces compétences recoupent celles présentées dans le cadre fourni par le projet [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles](#) (ressource 1 ci-dessus). Les modules peuvent aider les formateurs et formatrices d'enseignant·es à veiller à ce qu'une attention accrue soit portée à la dimension linguistique dans leurs cours et à prendre des mesures pour développer davantage les compétences pertinentes des enseignant·es.

Ressource 3 : [La dimension plurilingue et pluriculturelle dans la formation des enseignants de langues-Kit de formation](#)

Cette ressource du CELV est un kit de formation destiné aux formateurs et formatrices d'enseignant·es de langues pour leur permettre d'introduire le plurilinguisme et le pluriculturalisme dans leur pratique pédagogique. Le kit présente les fondements de l'intégration du plurilinguisme et du pluriculturalisme dans les parcours de formation des enseignant·es, ainsi que des pistes à cette fin. En particulier, les **chapitres 3 et 4** proposent des orientations pour les formateurs et formatrices sur la manière d'aborder ces thématiques, et la longue section suivante (pp. 19-60) présente quatre itinéraires de formation professionnelle, chacun ayant un focus différent et comprenant des exemples d'activités de formation des enseignant·es, accompagnées de fiches pédagogiques.

Ressource 4 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant·es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Le chapitre 2 (22 pages), « Éléments clés du CECR pour l'enseignement et l'apprentissage », expose la vision éducative du CECR, qui explicite les fondements sur la base desquels utiliser efficacement les descripteurs pertinents du CECR pour l'éducation plurilingue et interculturelle, tant dans la pratique en classe que dans l'évaluation.

L'EMILE (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère), l'éducation bilingue et immersive

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

- b. viii. promouvoir l'éducation bilingue et immersive ainsi que l'enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère (EMILE)**
- b. vii. favoriser et faciliter la communication et la collaboration entre les enseignants de différentes langues et de différentes disciplines du curriculum**
- c. iv. amenant les enseignants à examiner de manière approfondie ce que les approches d'éducation plurilingues et interculturelles impliquent en termes de pratiques en classe**

De quoi s'agit-il ?

L'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE) est une forme d'éducation bilingue et plurilingue dans laquelle les élèves étudient des matières du curriculum par le biais d'une langue supplémentaire, différente de la langue d'enseignement habituelle. L'EMILE s'inscrit dans un continuum d'approches allant des modèles immersifs, où l'apprentissage se déroule majoritairement dans une langue supplémentaire, à des formes plus flexibles d'enseignement bilingue.

Conformément à la Recommandation, ces approches combinent l'apprentissage des langues et des disciplines, renforcent les répertoires plurilingues des élèves et favorisent la compréhension interculturelle. Elles exigent également une attention explicite à la dimension linguistique de toutes les matières, y compris aux genres discursifs propres aux disciplines, aux pratiques académiques et aux manières de construire le savoir [voir aussi, dans la Boîte à outils, « La/les langue(s) de scolarisation (comme matière et langue des autres matières) »]. En alliant défi cognitif et développement linguistique, elles permettent aux élèves de développer leur esprit critique et leur créativité à travers les disciplines.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

L'enseignement bilingue (EMILE, par immersion) peut poursuivre des objectifs différents selon le statut des langues impliquées (langues étrangères, régionales, minoritaires ou de migration) et le contexte éducatif. Grâce à l'utilisation de plus d'une langue comme moyen d'enseignement, les apprenant·es non seulement développent des compétences dans plusieurs langues, mais ils prennent également conscience de la manière dont le langage façonne le savoir et acquièrent des stratégies pour accéder aux contenus disciplinaires et les exprimer de différentes manières. Aborder une même discipline à travers plusieurs langues permet aussi aux apprenant·es de considérer le savoir sous des angles académiques et culturels variés, favorisant un apprentissage plus approfondi et la compréhension interculturelle. Pour tirer pleinement parti de ces bénéfices, il est nécessaire de rendre explicites les liens entre contenus disciplinaires et langue, et une collaboration efficace entre enseignant·es de langue et enseignant·es d'autres disciplines est essentielle. Les approches bilingues requièrent une planification curriculaire soignée ainsi qu'un développement professionnel continu et systématique des enseignant·es, afin de les aider à envisager, concevoir et mettre en œuvre un apprentissage intégré langue-contenu dans l'ensemble du curriculum.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Ce guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Les **chapitres 1 et 2** proposent un socle conceptuel et pratique solide pour l'élaboration de curriculums articulant l'apprentissage des savoirs disciplinaires et celui de la langue supplémentaire. Ces deux chapitres clarifient les finalités, les notions clés et les démarches curriculaires, en s'inscrivant dans un cadre plurilingue et interculturel.

La **section 3.9.2** (pp. 115–122) propose aux décideurs un cadre de référence clair pour l'élaboration d'une éducation bilingue inclusive couvrant les niveaux 0 à 3 de la CITE (classification internationale type de l'éducation). Il montre comment l'immersion, l'EMILE (enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère) et d'autres approches bilingues peuvent être articulées au sein de parcours curriculaires à la fois cohérents, adaptables et ancrés dans des contextes éducatifs réalistes.

Ressource 2 : [A pluriliteracies approach to teaching for learning](#) (EN, DE)

Cette ressource (Plurilittératies pour un apprentissage plus approfondi) du CELV accompagne les enseignant·es et les concepteurs et conceptrices de matériels dans la mise en œuvre d'apprentissages approfondis, en intégrant pleinement le développement des littératies disciplinaires, la construction des concepts et l'automatisation des procédures, compétences et stratégies propres aux différentes disciplines.

Elle enrichit l'EMILE (enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère) en aidant les élèves à devenir des acteurs efficaces de la construction de sens, grâce au développement de littératies disciplinaires mobilisées à travers les langues et les cultures. Elle contribue ainsi à des apprentissages à la fois approfondis et transférables, tout en soutenant l'émergence d'une citoyenneté responsable et ouverte sur le monde.

Pour les décideurs et décideuses, cette ressource constitue un appui précieux afin d'analyser et, le cas échéant, de repenser les curriculums en intégrant de manière explicite les objectifs relatifs aux contenus et aux langues, dans une perspective d'éducation inclusive et attentive aux dimensions langagières de tous les apprentissages. Elle éclaire également les choix systémiques favorisant le développement de compétences plurilingues, la compréhension interculturelle et des littératies en phase avec les exigences du monde professionnel.

- Le modèle de plurilittératies ([Pluriliteracies Model](#)) explicite l'articulation entre apprentissage disciplinaire approfondi et progression langagière.
- La section consacrée à la [mise en œuvre](#) propose des stratégies permettant d'aligner les objectifs relatifs aux contenus et ceux liés au développement des compétences langagières.

Ressource 3 : [EMILE dans des langues autres que l'anglais](#)

Cette ressource du CELV vise à consolider et inscrire dans la durée la mise en œuvre de l'EMILE dans des langues autres que l'anglais (EMILE-LOTE). Elle met à disposition un cadre structuré de repères et d'illustrations concrètes permettant de promouvoir, à l'échelle de l'ensemble du système éducatif, le développement des compétences plurilingues ainsi que des compétences liées à la culture démocratique.

- Voir notamment la section consacrée au [Curriculum](#)

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Emile dans des langues autres que l'anglais](#)

Voir ci-dessus

Notamment les sections sur [Formation des enseignant·es](#) et [Malériel pédagogique](#).

Ressource 2 : [The European Framework for CLIL teacher education](#) (DE, EN, SR)

Ce cadre conceptuel a été conçu pour guider l'élaboration de dispositifs de développement professionnel destinés aux enseignant·es engagés en EMILE. Il propose des principes directeurs – et non des prescriptions normatives – en mettant l'accent sur une approche à double visée intégrant conjointement l'enseignement des contenus disciplinaires et le développement des compétences langagières.

Ressource 3 : [Compétences linguistiques pour des apprentissages disciplinaires réussis – Descripteurs liés au CECR pour les mathématiques et l'histoire/l'éducation civique](#)

Cette ressource du CELV aide les formateurs et formatrices d'enseignant·es à concevoir des tâches et des supports permettant d'articuler explicitement les objectifs linguistiques et disciplinaires, en sensibilisant au rôle du langage académique dans les apprentissages scolaires. Elle propose un cadre structuré – Planification–Enseignement–Apprentissage – ainsi que des outils pratiques pour soutenir un enseignement inclusif et attentif aux dimensions langagières dans des classes plurilingues.

Elle offre ainsi un cadre clair pour intégrer de manière transversale une approche sensible aux langues dans l'ensemble des disciplines, contribuant à la fois à l'équité et à la qualité de l'éducation. Son alignement avec les cadres européens renforce en outre la cohérence entre les systèmes éducatifs.

Ressource 4 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Voir ci-dessus

L'annexe 5 constitue un outil précieux pour la **formation des enseignant·es en EMILE et par immersion**, car elle traduit les principes politiques en implications pédagogiques concrètes, favorisant directement l'articulation des apprentissages disciplinaires et langagiers. Elle met en évidence les compétences dont ces enseignant·es ont besoin – telles que l'accompagnement progressif du langage académique, la conception de tâches cognitivement stimulantes dans une langue supplémentaire et la promotion de la collaboration entre enseignant·es de discipline et enseignant·es de langue – tout en soulignant l'importance de la pratique réflexive.

Autres ressources

[CELV : Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère \(EMILE\)](#)

Le site propose aux formateurs et formatrices d'enseignant·es une variété d'outils et de ressources pour utiliser l'EMILE comme levier d'une approche sensible aux langues dans l'enseignement des disciplines en langues supplémentaires. Un autre aspect important est la richesse des ressources consacrées à l'EMILE dans des langues autres que l'anglais. Depuis les différentes sections du site, il est également possible de faire une demande de session de formation ou de conseil du CELV avec des expert·es du domaine.

L'évaluation

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. xvi. soutenir la création et l'utilisation d'instruments d'évaluation qui sont pleinement conformes aux objectifs de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie ; développer l'autonomie des apprenants.

c. vii. aidant les enseignants à développer des compétences en matière d'évaluation qui prennent en compte l'apprentissage plurilingue et interculturel.

De quoi s'agit-il ?

L'« évaluation » est le processus consistant à recueillir et à interpréter de manière intentionnelle et systématique des informations relatives aux compétences acquises en lien avec les objectifs d'apprentissage, afin de suivre les progrès, de diagnostiquer les difficultés, de mesurer les acquis et d'offrir des occasions de réflexion sur les apprentissages. Tant dans les politiques éducatives que dans les pratiques pédagogiques, les différentes formes d'évaluation sont essentielles pour apprécier les progrès des apprenant·es dans le développement de leurs compétences plurilingues et interculturelles et pour encourager leur réflexion critique, leur capacité d'action et leur autonomie [CM/Rec (2022)1, Principes iv – vi]. L'apprentissage de l'évaluation est un aspect important de la formation des enseignant·es [CM/Rec (2022)1, mesures c. vii].

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

La définition d'objectifs clairs pour l'enseignement des langues est fondamentale afin de garantir des critères partagés, des modalités fiables de mesure des acquis et le maintien de procédures d'évaluation cohérentes, tenant compte des répertoires plurilingues des élèves. Cette clarification des objectifs devrait conduire à la mise en place de jalons dans les parcours d'apprentissage des langues, en assurant des transitions cohérentes entre les différentes étapes. Des modalités d'évaluation des apprentissages (évaluation sommative) et pour les apprentissages (évaluation formative), conçues de manière appropriée, y compris l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs, permettent de vérifier dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints. L'évaluation devrait être en cohérence avec des approches pédagogiques qui donnent aux élèves les moyens d'agir, en ménageant une place à leur expression et à leur participation, contribuant ainsi à une classe plus démocratique (Rec. 2022, b. xvi).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) fournit une base commune pour l'élaboration de programmes d'études, de curriculums, d'examens et de matériels pédagogiques, en aidant les enseignant·es et les institutions scolaires à réfléchir à leurs pratiques et à les harmoniser. Il décrit ce que les apprenant·es d'une langue doivent être capables de faire et les savoirs qu'ils doivent mobiliser afin de communiquer efficacement ; il introduit des concepts clés tels que la perspective actionnelle et la compétence plurilingue ; et il propose des descripteurs validés ainsi que des niveaux de compétence destinés à soutenir l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation tout au long de la vie.

Voir en particulier le chapitre 3, qui présente les niveaux du CECR, ainsi que les sections 9.1 et 9.2, consacrées à l'évaluation.

Ressource 2 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant·es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Voir le chapitre 2, et plus particulièrement la section 2.7, consacrée aux profils de besoins et aux profils de compétences plurilingues et pluriculturelles.

Ressource 3 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Ce guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

La section 2.10 présente la manière dont l'évaluation s'inscrit dans des curriculums qui valorisent les répertoires plurilingues des apprenant-es et qui cherchent à créer des convergences entre les enseignements de toutes les langues enseignées à l'école. Elle explique pourquoi l'évaluation joue un rôle clé à tous les niveaux — du retour d'information en classe aux normes nationales — et comment elle doit être alignée sur les objectifs curriculaires afin de favoriser un enseignement efficace et l'innovation pédagogique. La section propose également des pistes concrètes pour évaluer les progrès des apprenant-es ainsi que pour analyser et évaluer les curriculums de langues dans une perspective plurilingue et interculturelle.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Voir ci-dessus

Voir en particulier les **chapitres 3, 4 et 5**, qui proposent des descripteurs susceptibles d'inspirer à la fois des tâches d'évaluation (chapitres 3 et 4) et des critères de réussite pour apprécier les résultats obtenus (chapitre 5).

Voir aussi les **annexes 2, 3 et 4** (grilles d'évaluation).

Ressource 2 : [Portfolio européen des langues](#)

Le Portfolio européen des langues (PEL) permet aux apprenant·es de documenter leurs compétences linguistiques, leurs expériences d'apprentissage et leurs connaissances culturelles. Il favorise l'autonomie de l'apprenant·e, le plurilinguisme et la compétence interculturelle. Le PEL comprend un Passeport de langues (présentation synthétique du niveau de compétence linguistique), une Biographie langagière (outils de réflexion, de fixation d'objectifs et d'autoévaluation) et un Dossier qui encourage les apprenants·es à consigner leurs acquis et réalisations, tant dans le cadre de l'éducation formelle qu'en dehors de celle-ci.

Voir notamment la Biographie langagière, dont les objectifs sont les suivants :

- sensibiliser les élèves aux langues et aux compétences qui composent leur répertoire plurilingue ;
- fournir un inventaire détaillé pour la définition d'objectifs et des listes de contrôle d'autoévaluation permettant aux enseignant·es d'identifier, de valoriser et d'utiliser toutes les langues présentes dans l'environnement d'apprentissage, tout en les incitant à adopter des approches favorisant la capacité d'action des élèves.

Autres ressources

[Aligning Language Education with the CEFR: A Handbook](#) (EN)

Cette publication souligne l'importance d'aligner les examens sur le CECR en favorisant une plus grande transparence entre les objectifs et l'évaluation. Elle peut constituer une ressource supplémentaire pour les responsables de l'élaboration des politiques éducatives et les décideurs et décideuses, ainsi que pour les formateurs et formatrices d'enseignant·es.

[Prise en compte des compétences plurilingue et interculturelle dans l'évaluation](#)

Cette ressource offre une vue d'ensemble des différentes finalités de l'évaluation dans l'éducation plurilingue et interculturelle ainsi que de certaines compétences sélectionnées relatives aux dimensions essentielles de cette éducation. Elle se présente comme une étude satellite accompagnant le [Guide pour l'élaboration et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#). Elle se veut être une ressource complémentaire tant pour la conception des politiques éducatives que pour la formation des enseignant·es.

[Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer \(CECR\)](#) (points essentiels du manuel)

Ce manuel du CELV propose les bases pour l'harmonisation des examens de langues avec le Cadre européen commun de référence pour les langues. Elle en présente les points essentiels et s'adresse principalement aux personnes en charge de la conception d'examens peu familiarisées avec les procédures psychométriques et l'évaluation.

La/les langue(s) de scolarisation (comme matière et langue des autres matières)

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. ii. faire en sorte que la dimension linguistique de toutes les disciplines figure explicitement dans les lignes directrices des programmes-cadres et curriculums.

b. xiv. promouvoir des approches pédagogiques qui permettent de développer la conscience linguistique et culturelle des apprenants [...]

c.i. attribuant un rôle central dans leurs propres curriculums aux concepts et principes sous-tendant cette éducation, notamment la dimension linguistique de toutes les disciplines du cursus.

Voir aussi [Recommandation CM/Rec \(2014\)5 du Conseil de l'Europe](#) sur l'importance de compétences en langue(s) de scolarisation pour l'équité et la qualité en éducation et pour la réussite scolaire

De quoi s'agit-il ?

Les langues de scolarisation sont les langues dominantes utilisées pour l'enseignement et l'apprentissage, pour les activités périscolaires ainsi que pour la gestion des établissements d'enseignement. Ce concept recouvre à la fois la langue enseignée comme discipline à part entière — par exemple pour la littératie et la littérature — et la langue utilisée comme vecteur d'enseignement des autres disciplines, telles que l'histoire, les mathématiques ou les sciences. Dans de nombreux contextes, la langue de scolarisation est une langue nationale ou une langue régionale officielle ; des langues des signes peuvent également être utilisées dans l'éducation des personnes sourdes.

La langue occupe une place centrale dans l'acquisition des connaissances et dans la réussite scolaire. Il est donc essentiel que tous les élèves développent une maîtrise suffisante des langues utilisées pour l'enseignement de l'ensemble des disciplines, dans la mesure où celles-ci diffèrent des usages langagiers de la vie quotidienne. L'éducation prépare les individus à participer activement à la vie démocratique ; cela suppose notamment le développement de compétences appropriées dans les langues de scolarisation ainsi que dans les autres langues inscrites au programme.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Les connaissances dans des disciplines scolaires telles que les mathématiques, la biologie, l'histoire ou la musique sont transmises au moyen de formes langagières spécifiques, qui diffèrent souvent de la communication ordinaire. L'acquisition des savoirs disciplinaires requiert donc à la fois des compétences cognitives et une compréhension de la langue propre à chaque discipline. Dans le cadre d'une approche plurilingue et interculturelle de l'éducation, l'ensemble du corps enseignant se partage la responsabilité d'aider les élèves à comprendre et à utiliser la langue académique associée à leur discipline, y compris sa terminologie, ses registres et ses genres discursifs², tout en encourageant les élèves à mobiliser l'ensemble de leurs ressources linguistiques et culturelles.

Les langues de scolarisation englobent ce que l'on désigne communément comme la langue académique, présente dans l'enseignement des disciplines. Celle-ci comprend des termes et des expressions spécialisés, ainsi que des formes textuelles et des genres discursifs tels que l'argumentation ou l'exposé, dont beaucoup peuvent être peu familiers aux élèves. Ces caractéristiques linguistiques peuvent constituer un défi particulier pour les élèves en situation de désavantage éducatif, dans la mesure où ils rencontrent rarement ce type de langage dans leurs interactions quotidiennes. Les programmes scolaires doivent donc prendre en compte les exigences linguistiques des apprentissages, et la formation des enseignant-es devrait intégrer des démarches articulant langue et contenus disciplinaires, telles que l'EMILE (enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère), afin de rendre la langue des disciplines accessible à tous et de permettre également la prise en appui sur les langues familiales des élèves.

² Les registres renvoient aux variations langagières déterminées par un contexte, une finalité et un destinataire donnés. Un registre se caractérise par des choix spécifiques de lexique, de tonalité, de syntaxe et de degré de formalité. On peut citer, par exemple, le langage juridique, l'écrit académique, la conversation familière ou encore l'usage d'une terminologie spécialisée. Les genres sont des catégories de discours ou de textes qui partagent des conventions, des finalités et des structures spécifiques. Parmi les genres courants figurent les textes narratifs, argumentatifs, académiques et journalistiques.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires](#)

Ce guide apporte des réponses aux défis actuels auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs, en soulignant l'importance de la langue non seulement en tant que discipline scolaire à part entière, mais également dans l'ensemble des disciplines au programme.

- **Chapitre 10**, sur l'élaboration du curriculum et la langue académique dans le curriculum
- **Chapitre 6**, sur la langue de scolarisation dans le cycle primaire
- **Chapitre 8**, sur les prérequis linguistiques spécifiques aux matières dans l'enseignement secondaire

Ressource 2 : [La/les langue\(s\) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires](#)

La FEUILLE DE ROUTE permet aux établissements scolaires de mettre en place une stratégie globale sur mesure pour aider les élèves à développer leurs compétences dans la (les) langue(s) de scolarisation. Les outils numériques proposés aident les établissements scolaires à développer les compétences linguistiques et l'esprit critique dont TOUS les élèves ont besoin dans TOUTES les matières pour apprendre et réussir à l'école. Disponible en français, anglais, allemand, finlandais et suédois.

Ressource 3 : [Langues et matières scolaires - dimensions linguistiques de la construction des connaissances dans les curriculums](#)

La publication s'adresse aux personnes en charge de l'élaboration des curriculums, aux auteur·es de manuels scolaires, aux responsables de l'élaboration des épreuves d'évaluation ainsi qu'aux enseignant·es de toutes les disciplines. Elle montre que les apprentissages dans l'ensemble des disciplines reposent sur des usages langagiers spécifiques et sur des genres discursifs particuliers, et propose un cadre permettant d'identifier ces exigences linguistiques. Elle met également en évidence que l'explicitation de ces exigences favorise un engagement plus efficace des élèves dans les savoirs disciplinaires et contribue aux objectifs de l'éducation plurilingue et interculturelle.

- **Chapitre 3**, sur les formes de communication dans l'enseignement des disciplines scientifiques, artistiques et techniques.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires](#)

Voir ci-dessus

- **Chapitres 11 et 12**, sur la dimension linguistique dans la formation initiale et continue des enseignant·es

Ressource 2 : [Développer la conscience linguistique dans les matières scolaires](#)

Ces ressources pratiques aident les enseignant·es des disciplines à identifier les besoins linguistiques de leurs élèves et à leur fournir un soutien sur mesure. Elles sont organisées en trois parties : Planifier, Enseigner et Apprendre.

Ressource 3 : [Enseigner la langue de scolarisation en contexte de diversité – Matériels d'étude pour le développement des enseignants](#)

Cette ressource du CELV propose des orientations et des supports pédagogiques destinés à aider les enseignant·es à s'appuyer sur les répertoires plurilingues des élèves, et en particulier sur leurs langues familiales. Les activités portent sur de nombreux thèmes généralement présents dans le curriculum des langues de scolarisation : textes numériques, communication non verbale, expressions idiomatiques, textes littéraires et textes relevant d'autres genres, tels que les publicités et les dessins de presse.

Divers supports sont proposés aux formateurs et formatrices d'enseignant·es et aux enseignant·es de la langue de scolarisation. Ils offrent des pistes de réflexion et des activités pratiques portant, par exemple, sur l'élargissement du champ de la langue de scolarisation en tant que discipline et sur l'inclusion des apprenant·es plurilingues. Il est ainsi possible de visionner, par exemple, une vidéo consacrée à Moises, un élève latino-américain de dix ans aux États-Unis, qui rencontre des difficultés de communication dans sa nouvelle école en raison d'un accès limité à sa langue d'origine.

Autres ressources

[Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle](#)

<https://www.coe.int/fr/web/language-policy/languages-of-schooling>.

Les langues familiales

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. ix. chercher à inclure dans le processus éducatif des langues familiales – qu'il s'agisse de langues des signes ou de langues parlées – qui ne font pas partie du cursus officiel et, le cas échéant, de faire reconnaître et certifier officiellement ces langues.

De quoi s'agit-il ?

On entend par « langues familiales » les langues utilisées pour la communication au sein du foyer et celles acquises dans la petite enfance, y compris les langues des signes. Le terme renvoie à toute langue ou ensemble de langues utilisées dans un contexte familial. Le Conseil de l'Europe recommande que ces langues, en particulier celles parlées par les minorités linguistiques ou les personnes migrantes, soient reconnues à l'école comme une partie intégrante du répertoire linguistique des élèves. L'éducation plurilingue et interculturelle bénéficie de la reconnaissance et de la valorisation des langues familiales au sein de la communauté scolaire.

Ces langues peuvent être intégrées dans l'environnement scolaire en encourageant leur usage dans l'ensemble de l'école, en les proposant comme matières d'enseignement (par exemple, dans le cadre de l'EMILE) ou comme langues d'instruction pour d'autres disciplines, et en les mobilisant comme ressources pour l'apprentissage d'autres langues. Elles peuvent également être incluses dans des initiatives reliant apprentissage formel et non formel, dans le cadre desquelles les élèves et leurs familles sont invités à participer activement.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Les élèves qui suivent un enseignement dans une langue qui ne fait pas partie de leur répertoire ne doivent pas subir de discrimination de la part du système éducatif. Il est essentiel de créer des espaces pour les langues familiales, à la fois dans le curriculum et dans le cadre d'une politique scolaire plurilingue. Le curriculum peut prévoir au minimum un enseignement optionnel de ces langues, organisé en collaboration avec les familles et les associations culturelles concernées. Lors de l'enseignement de langues supplémentaires ou de la langue de scolarisation, les langues familiales constituent une ressource précieuse pour l'apprentissage, notamment à travers des comparaisons entre les langues (Recommandation 2022, p. 34). Les chef·fes d'établissement doivent donc veiller à ce que les enseignant·es permettent aux apprenant·es d'utiliser leurs langues familiales en classe, même si ces langues ne sont pas comprises par les enseignant·es.

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [L'approche globale à l'échelle de l'établissement d'enseignement.](#)

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

Le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques linguistiques inclusives favorisant la diversité linguistique, le plurilinguisme, la cohésion sociale et l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues. Il propose des orientations pratiques pour une éducation aux langues de qualité, fondée sur des principes clairs et des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace reposant sur une large adhésion sociale.

Voir notamment le chapitre 1 : Politiques linguistiques et politiques linguistiques éducatives en Europe – et plus précisément, 1.1.2 *La cohésion nationale et les minorités linguistiques*, et 1.1.3 *Les migrants : nouvelles minorités linguistiques, nouveaux droits linguistiques ?* Les principes de gestion démocratique de la diversité linguistique présentés dans les chapitres peuvent être appliqués à la conception des programmes d'enseignement.

Ressource 2 : [Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires](#)

Le manuel propose des réponses aux défis actuels rencontrés par les systèmes éducatifs, en soulignant l'importance de la langue non seulement en tant que matière scolaire à part entière, mais aussi dans toutes les disciplines du curriculum.

Voir notamment le chapitre 10 sur l'élaboration du curriculum et la section 5.3 qui prévoit des mesures pour les élèves défavorisés n'ayant que très peu voire pas du tout de maîtrise de la ou des langues de scolarisation.

Ressource 3 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Voir notamment la **section 3.7.2 : Diversité des enfants de la migration**.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles. Outils pour la formation des enseignant·e·s](#)

S'appuyant sur les projets du CELV entrant dans le [Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures \(CARAP\)](#) et le [Guide des compétences enseignantes pour les langues dans l'éducation](#), ce site de ressources propose deux types d'outils pour faciliter le développement de curriculums et de cours pour la formation des enseignant·es, y compris l'intégration des langues familiales : un cadre de référence de [compétences enseignantes pour des approches plurielles](#) et des [séquences de tâches organisées autour du développement de ces compétences](#). Les outils proposés sur le site de ressources visent à compléter le CARAP en se concentrant sur l'aide aux formateurs et formatrices d'enseignant·es pour développer des compétences enseignantes favorisant l'intégration d'approches pluralistes dans l'enseignement des langues, ainsi que la prise en compte des aspects linguistiques des autres matières du programme.

Les documents suivants de formation des enseignant·es peuvent être particulièrement pertinents pour le sujet des répertoires linguistiques : [Awareness of and reflection on the plurilingual and multicultural profiles of learners](#) et [Confidence in one's ability to work with unfamiliar languages](#), dans la séquence « Attachement à des valeurs et des principes », et [Reflecting on the links between learners' language repertoires and their productions in the target language](#) dans « Compétences didactiques et pédagogiques ».

Ressource 2 : [Ressources pour l'évaluation des compétences en langues familiales des élèves migrants](#) (RECOLANG)

Le site web RECOLANG met à disposition un ensemble de valeurs, de principes et de critères pour l'évaluation des langues familiales, basés sur une série d'exemples de pratiques d'évaluation utilisées auprès d'élèves migrants dans l'enseignement secondaire. L'objectif global est de soutenir la reconnaissance sociale et institutionnelle des langues familiales et de renforcer les répertoires plurilingues des élèves.

Ressource 3 : [Portfolio européen des langues](#)

Le Portfolio européen des langues (PEL) permet aux apprenant·es de documenter leurs compétences linguistiques, leurs expériences d'apprentissage et leurs connaissances culturelles. Il favorise l'autonomie de l'apprenant·e, le plurilinguisme et la compétence interculturelle. Le PEL comprend un Passeport de langues (présentation synthétique du niveau de compétence linguistique), une Biographie langagière (outils de réflexion, de fixation d'objectifs et d'autoévaluation) et un Dossier qui encourage les apprenant·es à consigner leurs acquis et réalisations, tant dans le cadre de l'éducation formelle qu'en dehors de celle-ci.

Les enseignant·es en langue en formation initiale doivent se familiariser avec le PEL et son utilisation (voir [Portfolio européen des langues. Utiliser le PEL](#)) : le [Passeport de langue](#) et la [Biographie langagière](#) peuvent servir de supports pour un travail de description, de planification de réflexion et d'évaluation du répertoire plurilingue. Le [Dossier](#) peut être utilisé pour documenter et illustrer le répertoire plurilingue.

Autres ressources

Pour les formateurs d'enseignant·es, deux autres ressources peuvent être utilisées : la formation en ligne en libre accès pour l'école primaire – [EducoMigrant](#) – et la ressource [MARILLE](#), destinée à l'enseignement secondaire, accompagnent les (futur·es) enseignant·es dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, la découverte de stratégies innovantes et inclusives, ainsi que l'approfondissement de leur compréhension du travail avec des apprenant·es issus de milieux divers.

Les langues supplémentaires dans le curriculum

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. iii. faire en sorte que les lignes directrices des programmes-cadres et curriculums offrent aux élèves et aux étudiants la possibilité de développer, idéalement dans au moins deux langues en sus de la/des langue(s) de scolarisation, les compétences nécessaires pour prendre part à une communication orale et écrite authentique et graduellement plus complexe, et que tous les efforts nécessaires soient déployés pour assurer la certification de ces compétences.

b. v. réfléchir aux hiérarchies linguistiques traditionnelles et s'efforcer de diversifier l'offre de langues.

De quoi s'agit-il ?

La « **langue supplémentaire** » est un terme générique qui désigne toute langue qu'une personne apprend en plus de sa ou de ses langues familiales (Rec. Définition, 3.h). Ces langues sont souvent appelées « langues étrangères » ou « langues régionales », mais l'expression « langues supplémentaires » peut prêter à confusion dans des sociétés plurielles. Il est important que les élèves acquièrent dès le plus jeune âge des compétences dans au moins deux langues en plus de la (des) langue(s) de scolarisation – ainsi que dans leur langue d'origine, si celle-ci est différente. Les systèmes éducatifs devraient également proposer l'enseignement d'autres langues que l'anglais, afin de soutenir un véritable développement du plurilinguisme.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Les systèmes éducatifs devraient promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que l'apprentissage de plusieurs langues, envisagées comme faisant partie d'un répertoire linguistique intégré et comme base d'une culture de la démocratie en Europe. Ils devraient veiller à ce que les compétences déjà acquises par les élèves soient reconnues et valorisées à chacun des stades successifs de l'enseignement. Tous les élèves, y compris ceux engagés dans des filières professionnelles, devraient avoir accès à plus d'une langue supplémentaire. Les autorités devraient examiner de manière critique l'éventail des langues proposées, en tenant compte des priorités nationales, des contextes locaux et des langues des pays voisins. Elles devraient fournir aux parents et aux élèves des orientations concernant les choix linguistiques, y compris en ce qui concerne les présupposés relatifs à l'utilité ou à la facilité des langues. Les programmes devraient être fondés sur le CECR. (Rec. 2022, b. iv & v)

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant·es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

- Chapitre 2 : Éléments clés du CECR pour l'enseignement et l'apprentissage

Ressource 2 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

Le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques linguistiques inclusives favorisant la diversité linguistique, le plurilinguisme, la cohésion sociale et l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues. Il propose des orientations pratiques pour une éducation aux langues de qualité, fondée sur des principes clairs et des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace reposant sur une large adhésion sociale.

Voir notamment les chapitres 5 « Créer une culture du plurilinguisme » et 6 « Organiser l'éducation plurilingue »

- **Le chapitre 5** explique comment agir sur les représentations sociales des langues et du plurilinguisme, et propose des moyens concrets de promouvoir le plurilinguisme au sein des systèmes éducatifs.
- **Le chapitre 6** propose des démarches pour concevoir des parcours d'apprentissage diversifiés et présente des stratégies pratiques pour la mise en œuvre d'une éducation plurilingue.

Ressource 3 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Voir notamment le chapitre 3, « Organiser un curriculum pour une éducation plurilingue et interculturelle », qui propose des démarches structurées pour la mise en œuvre d'une

éducation plurilingue et interculturelle. Le guide offre également des suggestions pratiques pour l'utilisation de scénarios plurilingues afin de soutenir des parcours d'apprentissage diversifiés.

Ressource 4 : [Manifeste de motivation](#)

Le Manifeste de motivation, élaboré par le CELV, explique pourquoi l'enseignement et l'apprentissage des langues sont importants et montre à quel point la motivation est déterminante dans ce processus. Il met également en lumière les acteurs clés et les principaux facteurs qui influencent la motivation dans le cadre de l'apprentissage.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#), en particulier le chapitre 6 « Organiser l'éducation plurilingue » (sections 6.5 à 6.7)

Voir ci-dessus

La section 6.5 aborde l'apprentissage des langues en classe et l'apprentissage autodirigé (pp. 97-105), comme autant de pistes de réflexion utiles aux formateurs et formatrices d'enseignantes. La section 6.7, consacrée à la diversification des méthodologies d'enseignement des langues (pp. 111-113), propose également des possibilités d'élargir la réflexion des formateurs et des formatrices d'enseignant-es sur la manière d'adapter au mieux les démarches pédagogiques aux besoins des élèves.

Ressource 2 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Voir ci-dessus

Voir en particulier les **annexes III** (*Éléments pour la spécification des compétences des enseignants en vue d'une éducation plurilingue et interculturelle*), **IV** (*Instruments et ressources pour l'élaboration et la mise en œuvre des curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*), **V** (*Démarches et activités d'apprentissage*) et **VI** (*Éléments pour la prise en compte du répertoire linguistique et culturel des élèves allophones*), **pages 136-175**. Les tableaux et autres documents présentés dans ces annexes constituent des supports précieux pour la planification des contenus et des démarches pédagogiques des formations de formateurs et formatrices d'enseignant-es.

Ressource 3 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Voir ci-dessus

Voir notamment le chapitre 2 (p. 27 et suiv.) sur les aspects clés du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui présente la vision éducative du CECR et revêt un intérêt particulier pour la formation des enseignant-es.

La médiation

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. vi. promouvoir un enseignement des langues les faisant interagir entre elles.

b. ix. chercher à inclure dans le processus éducatif des langues familiales [...]

b. xiv. promouvoir des approches pédagogiques qui permettent de développer la conscience linguistique et culturelle des apprenants et leur donnent les moyens de s'engager dans un dialogue interculturel.

c. iv. amenant les enseignants à examiner de manière approfondie ce que les approches d'éducation plurilingues et interculturelles impliquent en termes de pratiques en classe.

c. v. aidant les enseignants à développer les compétences pédagogiques nécessaires pour gérer la diversité linguistique et culturelle au bénéfice de tous les élèves et étudiants.

De quoi s'agit-il ?

La médiation désigne souvent les activités qui facilitent la communication entre des individus ou des groupes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas communiquer directement entre eux. Plus généralement, la médiation renvoie au rôle que jouent les écoles et les systèmes éducatifs dans le soutien des parcours des apprenant·es, en réduisant les distances liées à la langue, aux connaissances, au sentiment d'appartenance sociale et à la perception de l'altérité (Rec. 2022, p. 13).

En classe, la médiation apparaît souvent de manière spontanée lorsque des groupes d'apprenant·es ont recours à toutes les langues à leur disposition pour s'engager dans l'exploration, l'explication ou la compréhension des contenus curriculaires ou disciplinaires. Ces activités conduisent généralement à une médiation au sens large, qui englobe une grande variété de procédures collaboratives par lesquelles enseignant·es et apprenant·es négocient diverses attitudes et croyances au fur et à mesure qu'ils construisent des connaissances. La médiation, dans ce sens plus large, que ce soit au sein d'une même langue ou entre plusieurs langues, est fondamentale pour des approches pédagogiques visant à mobiliser et élargir la capacité d'action individuelle et collective des apprenant·es et à créer une culture démocratique dans la classe en accordant une place à la voix de l'apprenant·e. (Rec. 2022 EM - 3.e., pp. 25-26).

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Reconnaître la pluralité des ressources linguistiques dont disposent les apprenant·es et mettre les langues en interaction les unes avec les autres favorise non seulement le développement du plurilinguisme et de la compétence interculturelle, mais renforce également les capacités de médiation des apprenant·es et facilite l'inclusion et l'intégration. D'un point de vue éducatif et politique plus large, la médiation constitue une fonction éducative centrale : elle facilite la mobilité des apprenant·es tout au long de leurs parcours scolaires, leur accès à des communautés de pratique et leur intégration dans la vie éducative et sociale. (Rec. 2022 EM - 3.i., pp. 27-28)

Il est important de remettre en question la vision traditionnelle selon laquelle une seule langue devrait être utilisée par leçon, et d'encourager l'acquisition de compétences en communication interactive, médiatrice et plurilingue. Les échelles de médiation qui figurent dans le Volume complémentaire du CECR fournissent une description détaillée de ces compétences.

Il est également important que les enseignant·es reconnaissent la nécessité de soutenir leurs élèves dans la valorisation et la mobilisation de leurs langues d'origine en classe, même lorsqu'ils ne les comprennent pas eux-mêmes (Rec. 2022 EM – 5c. iii-iv, p. 35, version révisée). Par exemple, les élèves peuvent mener des recherches sur un sujet et/ou apporter à l'école des productions ou des documents rédigés dans leur langue maternelle et les présenter à leurs camarades. Parallèlement, les systèmes éducatifs doivent considérer la médiation comme une responsabilité partagée entre enseignant·es, apprenant·es et institutions, et créer des conditions structurelles permettant aux pratiques de médiation de favoriser la mobilité des apprenant·es tout au long de leurs parcours scolaires, leur accès à des communautés de pratique, ainsi que leur intégration dans la vie éducative et sociale.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant-es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Les sections du Volume complémentaire du CECR les plus pertinentes pour la médiation sont la [section 2.5](#), dans laquelle la médiation est brièvement introduite, et la [section 3.4](#) (pp. 36-38), qui propose un ensemble complet de descripteurs couvrant différents types de médiation. Pour les décideurs, les parties les plus pertinentes sont la rubrique relative à la [Médiation générale](#) au début de la [section 3.4](#) (pp. 96-97), ainsi que les courtes introductions à chacun des groupes de descripteurs : Médiation de textes, Médiation de concepts, Médiation de la communication, et Stratégies de médiation.

Ressource 2 : [Médiation](#)

Une courte vidéo (6 minutes) présente le concept de médiation, notion centrale de l'éducation plurilingue et interculturelle ; elle débute par une brève introduction au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), puis, dans la partie principale (5 minutes), trois enseignant-es du primaire et du secondaire (d'Israël, du Portugal et du Canada) expliquent ce que signifie pour eux la médiation et comment ils la mettent en œuvre dans leurs classes.

Cette vidéo offre aux décideurs et décideuses une vue d'ensemble des différentes modalités de mise en œuvre de la médiation à travers des tâches ancrées dans des situations authentiques, à différents niveaux et dans des contextes variés. Elle peut constituer un appui lors de l'élaboration de lignes directrices soulignant l'importance de ménager, dans les curriculums et/ou dans la formation des enseignant-es, un espace permettant de reconnaître la diversité linguistique présente dans la classe et d'enseigner les langues en interaction les unes avec les autres.

Ressource 3 : [Éducation, mobilité, altérité. Les fonctions de médiation de l'école](#)

Ce document du Conseil de l'Europe fournit aux responsables de la prise de décision un cadre conceptuel pour comprendre comment les établissements scolaires agissent en tant qu'institutions de médiation. Le dernier chapitre (Conclusion, pp. 65-69) donne accès aux idées principales du document ; la section 4 (Parcours scolaire et médiation, pp. 36-62) montre comment les écoles — c'est-à-dire les différents acteurs au sein d'un cadre institutionnel — peuvent recourir de manière stratégique à la médiation à toutes les étapes du parcours scolaire afin de faire de la mobilité, de la diversité et des transitions des leviers de réussite éducative, d'inclusion sociale et de cohésion sociétale à long terme, plutôt que des sources d'inégalités.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Voir ci-dessus

Notamment le [chapitre 2](#) (pp. 27-47) et la [section 3.4](#) (pp. 96-127)-.

Le Volume complémentaire du CECR propose aux formateurs et formatrices d'enseignant·es, ainsi qu'aux responsables de programmes de langues et aux conseillers et conseillères pédagogiques, un [chapitre 2](#) de 20 pages consacré aux concepts clés du CECR, particulièrement adapté pour introduire auprès des (futur·es) enseignant·es des thématiques telles que la médiation et l'utilisation des descripteurs du CECR.

La [section 3.4](#) propose également une analyse approfondie de la notion de médiation et un grand nombre d'échelles pour la médiation dans les deux acceptions définies ci-dessus (médiation interlinguistique/interculturelle ; et procédures collaboratives par lesquelles enseignant·es et apprenant·es co-construisent les savoirs). Tous les descripteurs illustratifs figurant aux chapitres 3 à 6 (consultables en différentes langues dans un fichier Excel sur le site <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/home>) constituent également une riche matière première pour inspirer les (futur·es) enseignant·es dans la conception de tâches intégrant des activités de médiation.

Ressource 2 : [Médiation dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des langues](#)

Cette ressource du CELV (Mediation in teaching, learning and assessment, METLA) explique le concept de médiation et montre comment les enseignant·es de langues supplémentaires dans le primaire et le secondaire peuvent intégrer la médiation (inter)linguistique dans leurs pratiques pédagogiques. Le projet met à disposition un [Guide de l'enseignant](#) téléchargeable ainsi qu'un [répertoire de tâches de médiation](#). Il propose également des orientations détaillées, étape par étape, pour concevoir et évaluer ses propres tâches de médiation linguistique.

Ressource 3 : [Guide pour une éducation actionnelle, plurilingue et interculturelle](#)

Cette ressource du CELV présente la vision éducative du Volume complémentaire du CECR, en expliquant les aspects essentiels de l'éducation plurilingue et interculturelle, notamment dans la [section 5.3](#) qui consacre 4 pages à l'intégration de la médiation dans le curriculum. Elle résume le travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'apprentissage des langues et offre une vue d'ensemble des ressources de l'Organisation (avec leurs liens) sur différents aspects de l'éducation plurilingue et interculturelle, tout en fournissant des orientations aux formateurs et formatrices d'enseignant·es et aux concepteurs et conceptrices de curriculums pour sa mise en œuvre.

Autres ressources

[Site web du CECR – Page consacrée à la médiation](#)

Cette page web propose des fiches d'information, des vidéos, des supports d'atelier et des articles consacrés à la médiation, complétés par une page correspondante présentant des idées de mise en œuvre de la médiation, illustrant la richesse des ressources disponibles.

Les répertoires plurilingues

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. xii. accompagner la conception de ressources pédagogiques visant à développer les répertoires plurilingues, la conscience et les compétences interculturelles.

De quoi s'agit-il ?

Tout individu a le potentiel de développer un répertoire plurilingue. Ce répertoire se compose de l'ensemble des ressources langagières interdépendantes qu'il peut mobiliser pour communiquer efficacement dans des situations multilingues.

Un répertoire plurilingue englobe toutes les langues qu'un individu est en mesure d'utiliser. Ces langues peuvent avoir été acquises dans des contextes variés — au sein de la famille, dans les interactions sociales ou dans le cadre scolaire — et peuvent remplir des fonctions différentes, telles que la communication avec les membres de la famille, les échanges avec les voisin·es ou les apprentissages en contexte éducatif. Dans certaines situations, deux langues ou davantage peuvent être mobilisées simultanément. Les répertoires plurilingues sont dynamiques, car les langues qui les composent s'influencent et interagissent. Ils sont également évolutifs, puisqu'ils se transforment tout au long de la vie. Il est par ailleurs normal que les individus présentent des niveaux de compétence variables selon les différentes langues qui composent leur répertoire.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Le concept de répertoire plurilingue valorise l'identité linguistique des apprenant·es en considérant l'ensemble de leurs ressources langagières comme des atouts et non comme des obstacles. Il correspond aux réalités de la communication contemporaine, où les individus alternent entre différentes langues dans des espaces multilingues et multiculturels. Cette approche favorise également le développement de la conscience linguistique grâce à la comparaison entre les langues, ce qui renforce l'apprentissage des langues, la littératie ainsi que l'esprit critique. En outre, elle remet en question les hiérarchies linguistiques en accordant une valeur à toutes les langues et leurs variétés, et contribue ainsi au développement de la compétence interculturelle, du respect et de l'empathie. Par conséquent, les responsables des politiques éducatives aux niveaux national, régional et institutionnel, dans l'ensemble des secteurs de l'éducation, devraient élaborer des orientations visant à encourager les apprenant·es à réfléchir à leur répertoire plurilingue, à le mobiliser et à le développer de manière consciente et stratégique. (Rec. 2022, b. xii)

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [La compétence interculturelle/conscience culturelle](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Voir en particulier la [section 1.3.2](#) (pp. 21-23), « Le répertoire de ressources langagières et culturelles ». Les répertoires plurilingues sont intégrés dans la conception des curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle ainsi que dans les scénarios curriculaires pour une éducation plurilingue et interculturelle.

Ressource 2 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant-es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Voir en particulier la conception du plurilinguisme, développée à la [section 2.3](#), ainsi que les échelles de descripteurs pour la compétence plurilingue et pluriculturelle présentées au [chapitre 4](#), notamment les paragraphes « [Exploiter un répertoire plurilingue](#) » (pp. 130-131) et « [Compréhension plurilingue](#) » (pp. 132-133). Les échelles de descripteurs peuvent être utilisées pour élaborer et réviser la conception des curriculums de langues.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles. Outils pour la formation des enseignant·e·s](#)

S'appuyant sur les projets du CELV entrant dans le [Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures \(CARAP\)](#) et le [Guide des compétences enseignantes pour les langues dans l'éducation](#), ce site de ressources propose deux types d'outils pour faciliter l'élaboration de curriculums et de cours pour la formation des enseignant·es, y compris l'intégration des langues familiales : un cadre de référence de [compétences enseignantes pour des approches plurielles](#) et des [séquences de tâches organisées autour du développement de ces compétences](#). Les outils proposés sur le site de ressources visent à compléter le CARAP en se concentrant sur l'aide aux formateurs et formatrices d'enseignant·es pour développer des compétences enseignantes favorisant l'intégration d'approches pluralistes dans l'enseignement des langues, ainsi que la prise en compte des aspects linguistiques des autres matières du programme.

Les documents suivants pour la formation des enseignant·es peuvent être particulièrement pertinents sur le sujet des répertoires linguistique : [Awareness of and reflection on the plurilingual and multicultural profiles of learners](#) et [Confidence in one's ability to work with unfamiliar languages](#), dans la séquence « Attachement à des valeurs et des principes », et [Reflecting on the links between learners' language repertoires and their productions in the target language](#) dans « Compétences didactiques et pédagogiques ».

Ressource 2 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Voir ci-dessus

Le [chapitre 2](#) introduit les notions clés du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), telles que le plurilinguisme (voir [section 2.3](#)) et l'utilisation des descripteurs du CECR. Les descripteurs illustratifs relatifs à la compétence plurilingue et pluriculturelle, présentés au chapitre 4, constituent une riche source d'inspiration pour les (futur·es) enseignant·es dans la conception de supports pédagogiques. Voir en particulier les paragraphes « [Exploiter un répertoire plurilingue](#) » (pp. 130-131) et « [Compréhension plurilingue](#) » (pp. 132-133).

Ressource 3 : [Portfolio européen des langues](#)

Le Portfolio européen des langues (PEL) permet aux apprenant·es de documenter leurs compétences linguistiques, leurs expériences d'apprentissage et leurs connaissances culturelles. Il favorise l'autonomie de l'apprenant·e, le plurilinguisme et la compétence interculturelle. Le PEL comprend un Passeport de langues (présentation synthétique du niveau de compétence linguistique), une Biographie langagière (outils de réflexion, de fixation d'objectifs et d'autoévaluation) et un Dossier qui encourage les apprenant·es à consigner leurs acquis et réalisations, tant dans le cadre de l'éducation formelle qu'en dehors de celle-ci.

Les enseignant·es en langue en formation initiale doivent se familiariser au PEL et à son utilisation (voir [Portfolio européen des langues. Utiliser le PEL](#)) : le [Passeport de langue](#) et la [Biographie langagière](#) peuvent servir de supports pour un travail de description, de planification de réflexion et d'évaluation du répertoire plurilingue. Le [Dossier](#) peut être utilisé pour documenter et illustrer le répertoire plurilingue.

Autres ressources

[Enseigner la langue de scolarisation en contexte de diversité](#) (MALEDIVE)

Cette ressource du CELV apporte des idées et des informations relatives aux approches plurilingues. Voir en particulier [Visualising language repertoires: Examples](#).

[Co-construire l'éducation des migrants. Cours en ligne en libre accès destiné aux acteurs de l'éducation](#) (EDUCOMIGRANT)

Les ressources proposées offrent des approches innovantes en matière de pédagogie pour améliorer l'éducation des jeunes migrant·es, en exploitant les liens entre l'école, la maison et les acteurs locaux de l'éducation.

[Portfolio européen pour les éducateurs et éducatrices en préélémentaire - La dimension langagière et l'éducation plurilingue et interculturelle](#) (PEPELINO)

PEPELINO s'adresse aux éducateurs, éducatrices et enseignant·es du préélémentaire en formation initiale ou en activité.

[Boîte à outils pour la mise en œuvre du Volume complémentaire du CECR](#), sous-page « [Approches plurilingues](#) ».

Cette ressource du CELV propose un éclairage sur les aspects innovants du Volume complémentaire du CECR en matière d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation des langues. Elle comprend notamment une vidéo d'introduction et une présentation PowerPoint consacrée à la construction d'un répertoire plurilingue, intitulée « Building a plurilingual repertoire ».

Brève bibliographie

Publications

Allgäuer-Hackl E. *et al.*, *More languages? – PlurCur! Research and practice regarding plurilingual whole school curricula*, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2018, disponible à l'adresse www.ecml.at/en/PlurCur, consulté le 16 mars 2026.

Beacco J.-C. et Byram M., *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue – Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2007, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/language-policy/from-linguistic-diversity-to-plurilingual-education-guide-for-the-development-of-language-education-policies-in-europe, consulté le 15 mars 2026.

Beacco J.-C. *et al.*, *Langues et matières scolaires – Dimensions linguistiques de la construction des connaissances dans les curriculums*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2010, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/languages-of-schooling, consulté le 15 mars 2026.

Beacco J.-C. *et al.*, *Guide pour l'élaboration de curriculums et pour la formation des enseignants – Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2016, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/language-policy/a-handbook-for-curriculum-development-and-teacher-training.-the-language-dimension-in-all-subjects, consulté le 15 mars 2026.

Beacco J.-C. *et al.*, *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2016, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/language-policy/guide-for-the-development-and-implementation-of-curricula-for-plurilingual-and-intercultural-education, consulté le 15 mars 2026.

Bernaus M. *et al.*, *La dimension plurilingue et pluriculturelle dans la formation des enseignants de langues – Kit de formation*, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Strasbourg, 2007, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/Resources/ECML-resources/ID/56, consulté le 15 mars 2026.

Coste D. et Cavalli M., *Éducation, mobilité, altérité – Les fonctions de médiation de l'école*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2015, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn/-/education-mobility-otherness-the-mediation-functions-of-schools-2015-, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), Éditions Didier, Paris, 2003, titre original : *Common European Framework of Reference for Languages (CEFR)* publié en 2001, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/home, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer* (CECR) – Un Manuel, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2009, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/relating-examinations-to-the-cefr, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie. Volume 1 : Contexte, concepts et modèle ; Volume 2 : Descripteurs de compétences ; Volume 3 : Orientations pour la mise en œuvre*, Strasbourg, 2018, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture/rfcdc-volumes, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire*, Strasbourg, 2020, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/home, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) – Compétences pour une culture de la démocratie et importance de la langue*, Strasbourg, 2020, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/education/-/cadre-de-référence-des-compétences-pour-une-culture-de-la-démocratie-crccd-, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Approche actionnelle* [vidéo], Strasbourg, 2022, disponible à l'adresse <https://player.vimeo.com/video/757488253>, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *Apprenants en tant qu'acteurs sociaux* [vidéo], Strasbourg, 2022, disponible à l'adresse <https://player.vimeo.com/video/720546128>, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, *L'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie – Recommandation CM/Rec(2022)1 et exposé des motifs*, Strasbourg, 2022, disponible à l'adresse <https://rm.coe.int/prems-013422-fra-2508-cmrec-2022-1-et-expose-motifs-txt-a5-bat-web/1680a967b3>, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, Guide pour une éducation actionnelle, plurilingue et interculturelle, Strasbourg, 2023, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/documents, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe, Manuel de formation d'introduction au Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, Strasbourg, 2023, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/education/-/manuel-de-formation-d-introduction-au-cadre-de-reference-des-competences-pour-une-culture-de-la-democratie, consulté le 15 mars 2026.

Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), *Repenser l'enseignement des langues à la lumière de l'expérience acquise durant Covid : rapport final*, Une initiative du Forum des réseaux professionnels du Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe, 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/ECML-Programme/Programme-2020-2023/The-future-of-language-education/Publication, consulté le 15 mars 2026.

Frigols Martin M. et al., European Framework for CLIL teacher education, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Graz, 2011, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/Resources/ECMLresources/ID/35, consulté le 15 mars 2026.

Goullier F. et al., *Portfolio européen pour les éducateurs et éducatrices en préélémentaire – La dimension langagière et l'éducation plurilingue et interculturelle*, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Strasbourg, 2015, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/Resources/ECMLresources/ID/11, consulté le 15 mars 2026.

Little D., « Learner autonomy: drawing together the threads of self-assessment, goal-setting and reflection », document d'accompagnement du projet du CELV « Préparer les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues – arguments, matériels et ressources » (ELP-TT) (2004-2007), Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Graz, s.d., disponible à l'adresse www.ecml.at/Portals/1/resources/Articles%20and%20publications%20on%20the%20ECML/Little_Learner%20autonomy.pdf, consulté le 16 mars 2026.

Noijons J. et al., *Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer (CECR) – Les points essentiels du manuel*, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Graz, 2011, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/Resources/ECMLresources/ID/31, consulté le 16 mars 2026.

North B. *et al.*, *Enriching 21st century language education – The CEFR Companion volume in practice*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2022, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/practical-resources, consulté le 16 mars 2026.

Ollivier E. *et al.*, *Citoyenneté numérique par la formation en langues – E-LANG CITOYEN*, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Graz, 2021, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/elangcitizen, consulté le 16 mars 2026

Ollivier C. et Jeanneau C., *Développer citoyenneté numérique et compétences langagières*, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Graz, 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/elangcitizen, consulté le 16 mars 2026

Sites web

Audras I. *et al.*, Ressources pour l'évaluation des compétences en langues familiales des élèves migrants, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/homelanguagecompetences, consulté le 16 mars 2026.

Auger N. *et al.*, Enseigner la langue de scolarisation en contexte de diversité – Matériels d'étude pour le développement des enseignants, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2015, disponible à l'adresse <https://maledive.ecml.at/fr>, consulté le 16 mars 2026.

Auger N. *et al.*, « Visualising language repertoires: Examples », Enseigner la langue de scolarisation en contexte de diversité – Matériels d'étude pour le développement des enseignants, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2015, disponible à l'adresse <https://maledive.ecml.at/Study-materials/Individual/Visualising-language-repertoires/Examples>, consulté le 16 mars 2026.

Bleichenbacher L. *et al.*, Building blocks for planning language-sensitive teacher education, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/en/languagesensitiveteachereducation, consulté le 16 mars 2026.

Boeckmann K.-B. *et al.*, Promoting plurilingualism – Majority language in multilingual settings (MARILLE), Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2011, disponible à l'adresse www.ecml.at/en/marille, consulté le 16 mars 2026.

Candelier M. *et al.*, Un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures (CARAP), Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), disponible à l'adresse <https://carap.ecml.at/fr>, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « CECR – Volume complémentaire et les versions linguistiques », Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/cefr-companion-volume-and-its-language-versions, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Curriculums et évaluation », Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/curricula-and-evaluation, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, Portfolio européen des langues (PEL), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/portfolio/, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Documents d'orientation », Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture/guidance-for-implementation, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle », Politiques linguistiques, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/language-policy/guide-for-the-development-and-implementation-of-curricula-for-plurilingual-and-intercultural-education, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Langue(s) de scolarisation », Plateforme de ressources et de référence pour l'éducation plurilingue et interculturelle, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/languages-of-schooling, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Langues de scolarisation », Politiques linguistiques, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/language-policy/languages-of-schooling, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Médiation », Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/mediation, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Interaction en ligne », Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/online-interaction, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Interaction en ligne dans la classe », Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/online-interaction-in-the-classroom, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Cours d'autoformation en ligne pour les professionnels de l'enseignement », Autobiographie de rencontres interculturelles, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/autobiography-intercultural-encounters/online-self-study-course-for-educators, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Volumes du Cadre », Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture/rfcdc-volumes, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « L'approche actionnelle », Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/the-action-oriented-approach, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Outil de réflexion à l'usage des enseignants », Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, disponible à l'adresse www.trt.intercultural.ro/fr/, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « L'apprenant en tant qu'acteur social », Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/the-user/learners-as-a-social-agent, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe, « Prise en compte des compétences plurilingue et interculturelle dans l'évaluation », Curriculums et évaluation, Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle, 2010, disponible à l'adresse [www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/curricula-and-evaluation#{%228070593%22:\[2\]}](http://www.coe.int/fr/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/curricula-and-evaluation#{%228070593%22:[2]}), consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), « Un manifeste de la motivation », Journée européenne des langues, disponible à l'adresse <https://edl.ecml.at/fr/About-the-day/Motivation-manifesto>, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), « Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE) », Domaines thématiques reflétant l'expertise du CELV, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/Thematic-areas/Content-and-Language-Integrated-Learning, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), Valoriser les classes multilingues, disponible à l'adresse <https://multilingualclassrooms.ecml.at/fr/>, consulté le 16 mars 2026.

Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), « Unités d'enseignement : En regardant les ateliers de plus près », Valoriser les classes multilingues, disponible à l'adresse <https://multilingualclassrooms.ecml.at/fr/Teaching-units#a-21094>, consulté le 16 mars 2026.

Dahm R. *et al.*, La/les langue(s) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2021, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/roadmapforschools, consulté le 16 mars 2026.

Daryai-Hansen P. *et al.*, EMILE dans des langues autres que l'anglais – Transitions réussies entre les différentes étapes de l'éducation, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/CLILLOTetransitions, consulté le 16 mars 2026.

Egli Cuenat M. *et al.*, Mobilité pour des apprentissages plurilingues et interculturels – Ressources pratiques pour les enseignants et les formateurs d'enseignants, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2015, disponible à l'adresse <https://plurimobil.ecml.at/fr>, consulté le 16 mars 2026.

Erin J. *et al.*, Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues vivantes, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2020, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/learningenvironments, consulté le 16 mars 2026.

Fischer J. *et al.*, Boîte à outils pour la mise en œuvre du Volume complémentaire du CECR, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/companionvolumetoolbox, consulté le 16 mars 2026.

Gerber B. *et al.*, Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles – Outils pour la formation des enseignant·e·s, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/pluralisticteachercompetences, consulté le 16 mars 2026.

Härmälä M. *et al.*, Développer la conscience linguistique dans les matières scolaires, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2020, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/languageinsubjects, consulté le 16 mars 2026.

Hufeisen B. *et al.*, Towards whole-school language curricula – Examples of practice in schools, Council of Europe (European Centre for Modern Languages), 2015, disponible à l'adresse www.ecml.at/en/PlurCur, consulté le 16 mars 2026.

Kramar M. *et al.*, Jeunes apprenant·es et culture démocratique – Développer des compétences par une éducation aux langues (DECODE), Site web du projet 2025-2027, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/decode, consulté le 16 mars 2026.

Meyer O. *et al.*, A pluriliteracies approach to teaching for learning, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2015, disponible à l'adresse <https://pluriliteracies.ecml.at/en>, consulté le 16 mars 2026.

Moe E. *et al.*, Compétences linguistiques pour des apprentissages disciplinaires réussis – Descripteurs liés au CECR pour les mathématiques et l'histoire/l'éducation civique, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2015, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/language-descriptors, consulté le 16 mars 2026.

Ollivier E. *et al.*, Citoyenneté numérique par la formation en langues, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/elangcitizen, consulté le 16 mars 2026.

Piccardo E. *et al.*, CECR-QualiMatrix : Une matrice qualité pour l'utilisation du CECR, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2020, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/CEFRqualitymatrix, consulté le 16 mars 2026.

Stathopoulou M. *et al.*, Médiation dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des langues, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2023, disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/mediation, consulté le 16 mars 2026.

Young A. *et al.*, Co-construire l'éducation des migrants – Cours en ligne en accès libre destiné aux acteurs de l'éducation, 2015, Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), disponible à l'adresse www.ecml.at/fr/community, consulté le 16 mars 2026.

Young Andrea *et al.*, Cours Virtuel Ouvert (CVO) : Co-construire l'éducation des migrants, « Section 3: Remettre nos propres attitudes en question », Conseil de l'Europe (Centre européen pour les langues vivantes), 2015, disponible à l'adresse <https://moodle.community.ecml.at/course/view.php?id=5#section-3>, consulté le 16 mars 2026.